L'eau potable d'El-Bouni contaminée par les eaux usées

Page 5

LA PHYSIOPHORMINE MISE SUR LE MARCHÉ

Les diabétiques soulagés

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5445 - SAMEDI 9 AVRIL 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COUPE DE LA CAF : CS CONSTANTINE-MISR MAKASSA

Les Sanafirs pour un carton plein à domicile

Page 13

Panama Papers, «les lobbies» et Valls...

BATAILLE ÉLECTORALE FRANÇAISE À ALGER



En l'absence de réaction marquant «clairement la réprobation des autorités françaises qualifiées», comme souhaité par Alger à la suite de la campagne orchestrée par certains médias français contre le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika, dans la très controversée «fuite» dite «Panama Papers», Manuel Valls, attendu aujourd'hui à Alger, fera-t-il les frais de «l'indélicatesse» d'une partie de la presse de l'Hexagone ?

Page 2

DR

L'ALGÉRIE UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

NOUBA ET HAMEL EN HÔTES DE MARQUE À RIYAD

En assistant aux manœuvres des forces spéciales saoudiennes à Riyad, capitale de l'Arabie Saoudite, les deux généraux-majors de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, respectivement Menad Nouba et Abdelghani Hamel, ont émis un message fort à l'adresse «manipulateurs» qui ont jeté de l'huile sur le feu dans les relations entre les deux capitales.

Page 5



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SAHARA OCCIDENTAL

Deux défenseurs espagnols des droits sahraouis expulsés du Maroc

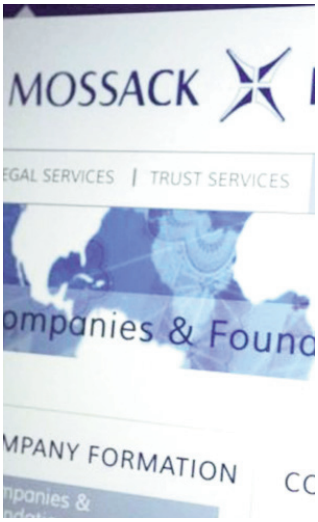
DEUX JURISTES espagnols, parmi la délégation de juristes internationaux expulsés jeudi du Maroc, ont affirmé jeudi leur détermination à continuer à défendre les droits des prisonniers politiques sahraouis, dans une déclaration au journal espagnol El Mundo. «Nous sommes déterminés à continuer à défendre les droits des prisonniers politiques sahraouis», ont indiqué les deux juristes expulsés, Fransisco Serrano et Juan Carlos Gomez Justo. Les deux avocats qui sont arrivés jeudi après-midi au port d'Algeciras où ils ont été accueillis par des sympathisants et des amis du peuple sahraoui, se sont dits «indignés» par ce qui leur est arrivé au Maroc, dans une déclaration au journal espagnol El Mundo. Les deux juristes ont souligné qu'ils prendront des mesures sans pour autant spécifier lesquelles, avant de relater histoire de leur arrestation au Maroc, la confiscation de leurs passeports et téléphones portables, les interrogatoires qu'ils ont dû subir pendant plus de quatre heures par la police marocaine jusqu'à leur escorte vers le port pour rejoindre la ville côtière espagnole d'Algesiras. Fransisco Serrano, président de l'association des juristes d'Andalousie solidaire avec le peuple sahraoui, et ancien maire de Montellano, et son collègue Juan Carlos Gomez Justo faisaient partie d'une délégation internationale composée de huit juristes (5 espagnoles, deux français et un belge) partie mercredi au Maroc dans le but de rencontrer des avocats marocains et sahraouis assurant la défense des civils sahraouis, prisonniers politiques condamnés par un tribunal militaire marocains à des peines de 20 ans à la réclusion à perpétuité. Arrivés mercredi, les huit juristes ont été expulsés, jeudi, par les autorités marocaines pour motif « menaces graves et imminentes à la sûreté du Maroc». La mission avait prévue également différentes rencontres avec les délégations diplomatiques de plusieurs pays, ainsi qu'une conférence de presse à Rabat dans les locaux de l'Association marocaine des droits de l'homme, qui a subi, selon le président de la Coordination européenne du soutien au peuple sahraoui, Pierre Galand, des pressions ayant empêché cette rencontre.

F. C.

PANAMA PAPERS, BOUCHOUAREB, «LES LOBBIES» ET VALLS...

Bataille électorale française à Alger

En l'absence de réaction marquant « clairement la réprobation des autorités françaises qualifiées « comme souhaité par Alger à la suite de la campagne orchestrée par certains médias français contre le chef de l'Etat Abdelaziz, dans la très controversée «fuite» dite «Panama Papers», Manuel Valls fera-t-il les frais de «l'indélicatesse» d'une partie de la presse de l'Hexagone.



Attendu aujourd'hui dans la capitale algérienne, le premier ministre français dont la visite, au demeurant prévue de longue date, est semble-t-il mal perçue par une partie de la classe politique de son pays qui semble croire en l'inopportunité d'une virée algérienne. En insatiables prédateurs, les opposants à la virée algérienne du premier ministre français ne lorgnent de ce côté-ci de la méditerranée que lorsqu'il y a proie facile à saisir. Même en brandissant autant que faire se peut l'épouvantail de la désormais très probable serrées de mains qu'aura à «imposer» le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb –cité dans un des documents révélé par Panama Papers- au chef de l'exécutif français et à quelques ministres dont son homologue de l'Economie, Emmanuel Macron, les médias ne lésinent parisiens n'ont pas lésiné la désinformation et l'accusation contre un ministre du gouvernement d'Andelmalek Sellal, en chargé de dossiers suscitant les convoitises. Interrogé, jeudi, par un député de la commission économique de l'Assemblée populaire nationale sur cette «affaire», le chef du département de l'Industrie s'en est lavé les mains et s'est dit victime de manœuvre de l'étranger, pointant du doigt certains lobbies ayant des intérêts en Algérie –sans toutefois les citer- de lui en vouloir pour avoir « fermé les portes devant eux «.

Connu pour être proches d'hommes d'affaires français, le ministre visaient-il des lobbies des entreprises proches d'autres courants politiques dans l'Hexagone ou alors issus d'autres pays européens ou américains ayant des intérêts en Algérie ? La question mérite en tous points de vue d'être soulevée.

En tout cas dans sa nouvelle posture, le ministre de l'Industrie sera en première ligne lors du sommet algéro-français qui se tiendra samedi et dimanche à Alger où il est question de signature d'importants contrats économiques.

Campagne médiatique à l'encontre d'Alger ou électorale contre Valls

L'amélioration du climat des affaires entre les deux pays et la progression de manière très significative de la coopération sécuritaire au lendemain des attentats ayant ciblé la capitale française, font que les deux pays passent présentement par l'une des périodes les plus sereines depuis l'indépendance.

Ce qui en tout cas ne fait pas l'affaire de l'opposition française. Une opposition qui serait à l'origine de cette campagne de dénigrement envers les initiatives socialistes, lesquelles faut-il aussi le mentionner ne sont pas pour autant des anges. Cependant, les relations politiques et à un degré moindre économiques entre Alger et Paris qui sont au beau fixe depuis l'élection de François Hollande, pourraient en pâtir à la suite de cet indélicat épisode qui cette fois ci a vu une armada de medias français s'attaquer sans aucune retenue contre les institutions algérienne. Le Monde, L'Opinion, les Echos, le Point ou encore l'Obs pour ne citer que ces publications de la presse française, n'ont aucunement fait dans la modération et se sont permis de franchir « une ligne rouge «. Un dépassement qui a aussitôt fait réagir le chef de la diplomatie algérienne Ramtane Lamamra lequel a convoqué l'ambassadeur de France à Alger pour lui faire part de son mécontentement. Réaction aussitôt relayée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Noureddine Bedoui, a affirmé que l'atteinte aux institutions constitutionnelles et à leurs symboles était une « ligne rouge à ne pas franchir». «Il est de notre devoir en tant qu'Algériens de ne pas tolérer qu'il soit porté atteinte à nos symboles et à nos institutions constitutionnelles «, a ajouté le ministre jeudi à l'APN.

Le scandale de Panama Papers révélé par un cabinet d'avocats Mossack Fonseca par l'intermédiaire de l'International Consortium of Investigative Journalis (ICIJ), une association de journalistes d'investigation basée à Washington, a été partagé par plus d'une centaine de rédactions à travers 80 pays.. Cette entité –l'ICIJ) aux origines douteuses a commencé à révéler les données livrés par le cabinet le 3 avril et se donne jusqu'au mois de mai prochain pour publier tous les documents en sa procession ce qui vraisemblablement permettra de dévoiler l'intégralité des sociétés et des personnalités mentionnées par les documents.

Des centaines de personnalités se sont déjà retrouvées impliquées dans ce scandale dont des hommes d'Etat, des ministres, des politiciens mais aussi des hommes de culture ou du monde du sport. Ce qui apparait d'emblée incohérents dans ces révélations, c'est que très peu de personnalités américaines soient citées par les révélations livrées à ce jour. En effet, hormis les dirigeants de quelques pays jadis hostiles au monde occidentale dans sa version capitaliste à l'image de la Russie de Poutine ou encore de l'Ukraine, la quasi-totalité des personnalités cités par les documents mis à la disposition des médias depuis plusieurs mois sont issu de l'espace géographique afro asiatique.

Amine B.

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL ALGÉRO-FRANÇAIS

La 3e session se tiendra dimanche à Alger

LA TROISIÈME session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN), se tiendra dimanche à Alger sous la coprésidence des Premiers ministres des deux pays, Abdelmalek Sellal et Manuel Valls. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la visite de M. Valls à Alger, samedi et dimanche, et qui sera marquée par des rencontres bilatérales entre des hauts responsables algériens et français pour examiner les perspectives de la coopération entre les deux pays.

Il s'agit notamment du secteur de l'Industrie, Agriculture, l'Eau et l'Environnement, l'Education, les Transports, l'Intérieur et la Justice, l'Enseignement supérieur, la Culture et les Affaires religieuses. En outre, la troisième session du CIHN sera consacrée, entre autres, à l'examen de quatre projets d'accords dans l'électricité et les hydrocarbures, l'engineering industriel et les systèmes de gestion, ainsi que le consulting et les services du numérique. D'autre part, le forum de partenariat algéro-français tiendra sa troisième édition en marge de la réunion du CIHN dans le but d'identifier, d'encourager et de multiplier les partenariats productifs et d'accompagner ces entreprises et opérateurs économiques jusqu'à la signature d'un premier accord. Par ailleurs, la troisième session du CIHN, à laquelle prendront part des membres des deux gouvernements, devrait permettre de dresser un bilan des progrès effectués dans la feuille de route bilatérale retenue aussi bien lors des deux précédentes sessions que dans le cadre du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA) et de fixer de nouveaux objectifs dans l'ensemble des volets de la relation bilatérale tels que le BTP, la sous-traitance industrielle, l'agroalimentaire, le numérique, la santé et la formation professionnelle.

Le Comité intergouvernemental de haut niveau est un cadre mis en place à la faveur de la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre l'Algérie et la France, signée en décembre 2012, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue français, François Hollande, à l'issue de la visite d'Etat en Algérie de ce dernier. Les travaux de la troisième session du CIHN seront précédés par ceux de la quatrième réunion du COMEFA. Créé en mai 2013 en application de la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie, le COMEFA est un mécanisme de renforcement et de diversification des relations économiques, industrielles et commerciales entre l'Algérie et la France. Ce comité, qui regroupe les responsables des ministères des secteurs économiques des deux pays, a pour objectifs de définir une stratégie d'organisation d'un partenariat industriel, d'identifier les filières concernées, les projets et les entreprises algériennes et françaises susceptibles de s'organiser dans le cadre de ce partenariat. En mai 2015, quatre accords de partenariat économique entre l'Algérie et la France avaient été signés, à Alger, portant sur le secteur industriel et celui de la formation, en marge de la réunion d'évaluation d'étape du COMEFA. Deux autres accords ont été signés relatifs aux statuts du Centre culturel algérien et de l'Ecole internationale algérienne à Paris.

A. B.

OUYAHIA À NOUVEAU CIBLÉ

Crise interne au RND : un remake

A un mois de son congrès extraordinaire, prévu les 5, 6 et 7 mai prochain, le RND vit une situation de crise interne. La bataille fait rage au sein de ses organes, notamment au niveau du conseil national dont certains membres, soutenus par anciens députés et des fondateurs, réclament le report des assises de ce congrès.



DR

Selon une pétition très médiatisée, les protestataires avancent plusieurs arguments politiques et organiques pour justifier leur revendication. C'est ainsi qu'ils dénoncent le déroulement des préparatifs du congrès, le choix des délégués et surtout la manière par laquelle le secrétaire général par intérim envisage sa prise du pouvoir au sein du parti, à travers un vote plébiscite des congressistes et la nomination d'un conseil national «dévoyé» et «dévoué» à ses propres causes. L'un des initiateurs de ce mouvement, Amara Hitta, un ancien parlementaire, est plus catégorique quand il pointe du doigt le secrétaire général du parti Ahmed Ouyahia, affirmant que toutes les manigances actuelles, à travers le congrès extraordinaire, consistent à dérouler le tapis rouge au SG intérimaire, pour qu'il soit le candidat officiel du parti lors de la présidentielle de 2019.

Dans les milieux politiques, on estime qu'Ouyahia ne peut avoir d'autres soutiens lors de cette échéance, hormis son propre parti, d'où son acharnement à mettre rapidement en branle les structures du RND et surtout à accélérer l'organisation et l'assainissement des bureaux locaux et des instances régionales.

En quelques mois, on aura remarqué une forte ébullition au sein de ses instances locales, marquée par des défections, des dénonciations et d'autres démissions. Des échos de militants qui furent promptement étouffés, comme les récentes contestations au niveau de la wilaya de Blida où les cadres du RND avaient dénoncé la nomination d'un coordinateur de wilaya.

Toutefois, on ne connaît pas encore l'ampleur de cette contestation, même si les partisans d'Ouyahia pensent que ces agitations, qui rappellent le mouvement de redressement de 2013 qui a poussé l'actuel chef de cabinet de la Présidence à démissionner, ne pèsent pas lourd dans le processus des préparatifs du congrès extraordinaire.

Pour Ouyahia, ces contestataires cherchent plutôt à se repositionner au sein du parti à un an des législatives de 2017, une échéance qui n'est pas loin, et qui ravive les ambitions et allument les tensions. Car, il est sûr pratiquement que les travaux du congrès vont aborder cette question, ainsi que le renouvellement de la composante humaine du conseil national. C'est cet organe du RND qui va cautionner la future liste des candidats à la députation et surtout valider le candidat du parti à la présidentielle. Tout l'enjeu de ce congrès se situe à ce niveau.

Le plus étonnant dans cette crise larvée, c'est le refus du candidat déclaré au poste de SG, Belkacem Mellah, de rejoindre ce mouvement et surtout de l'encourager. Alors qu'il ne cesse de critiquer la gestion du RND par Ouyahia, Mellah devrait plutôt applaudir les critiques et les accusations des contestataires, d'autant plus qu'ils brandissent presque les mêmes revendications. Aussi bien Mellah que les pétitionnaires, on dénonce l'autoritarisme d'Ouyahia, l'opacité de sa gestion, la centralisation des décisions et surtout sa propension à nommer des «incompétents» et à s'entourer «d'hypocrites». Mellah veut, dit-il, réhabiliter la fonction du militant au sein du RND et appelle les adversaires à la politique d'Ouyahia à voter pour lui. Rappelons que le RND va tenir ses congrès de wilaya aujourd'hui, alors que les rassemblements régionaux (huit au total) auront lieu le 16 avril. Il est également prévu un congrès pour les cadres et les militants de l'émigration, qui aura lieu probablement la veille de la tenue du congrès, soit le 4 mai prochain à Alger.

H. Rabah

INVESTISSEMENT

Nouveau projet de loi «incitatif « et allégeant les procédures

DANS une déclaration à la presse, jeudi derniers, à l'issue de la présentation du projet de loi devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'APN, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a précisé qu'un nouveau texte prévoit trois axes portant sur de nouveaux mécanismes d'accompagnement des investisseurs tout au long de la concrétisation de leurs projets. Le premier axe concerne l'amélioration des investissements étrangers en Algérie à travers la levée des obstacles existant dans la loi en vigueur par la révision de plusieurs articles et la transposition de certains articles dans la loi de Finances, a indiqué le ministre. Pour M. Bouchouarab, les amendements introduits au nouveau projet de loi apporteront davantage de cohérence et de précision au nouveau texte. Le deuxième axe consacre les mesures incitatives accordées aux investisseurs en vertu de la loi. Lors de la réunion de la commission, le ministre a souligné que le texte prévoit une révision du système juridique régissant l'investissement à travers l'adaptation du cadre de régulation des investissements étrangers par la réinsertion de certains dispositifs contenus dans l'ordonnance relative au développement des investissements. Il s'agit également du « recours obligatoire à l'approvisionnement local pour la réalisation des investissements étrangers directs (IDE) et la révision des règles et conditions d'ouverture du capital des entreprises publiques économiques à la contribution nationale résidante «. Le but étant la mise en place d'une nouvelle structuration pour les mesures incitatives basée sur trois niveaux distincts. Le nouveau texte de loi permettra de développer l'Agence nationale de développement des Investissements (ANDI) à travers l'orientation de ses missions exclusivement vers l'accompagnement de l'investisseur dans la concrétisation de son projet au lieu de prendre en charge uniquement la gestion des avantages et des mesures incitatives qui lui sont accordés. Selon le ministre, le nouveau projet de loi prévoit de nouveaux mécanismes pour garantir un accompagnement à l'investisseur, l'amélioration du climat des affaires, la prise de décision locale et la création d'un nouveau guichet unique.

R. S.

BEDOUI SE PRONONCE SUR LA QUÊTE DE DONS DANS LES MOSQUÉES :

«Cette opération n'a pas été gelée mais soumise à une réglementation stricte»

LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nourredine Bedoui, a affirmé que la quête de dons dans les mosquées était régie par «une réglementation stricte qui définit le cadre de l'activité des commissions de mosquées instituées à cet effet et les modalités de l'utilisation de ces fonds au service de la mosquée».

«Cette opération n'a pas été gelée mais elle est désormais soumise à l'approbation préalable des services de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur en vue de garantir l'application rigoureuse des textes réglementaires relatifs à la quête de dons, et ce pour éviter toute violation de la mission et des activités des commissions de mosquées», a répondu le ministre au député Nacer Hamdadouche de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), lors de la séance plénière de l'APN.

M. Bedoui a rappelé à ce propos le rôle de ces commissions, qui consiste essentiellement à «contribuer à la construction et à l'équipement des mosquées et des écoles coraniques ainsi qu'aux logements destinés aux imams». L'ordonnance 77-03 en date du 19 février 1977 fixe les conditions et modalités de quête de dons et leur répartition dans la construction des mosquées et des écoles coraniques ainsi que dans celle des logements destinés aux imams. M. Bedoui a insisté, par ailleurs, sur l'importance de «conférer plus de rigueur à la mission des commissions de mosquées, de réguler l'opération de quête de dons et de maîtriser la gestion et la dépense de ces fonds». A cet effet, la directive 1601 a été promulguée le 16 mars 2015 afin de réguler l'opération de quête de dons.

117 autorisations au premier trimestre 2016

Le ministre de l'Intérieur a souligné que le nombre d'autorisations attribuées durant le premier trimestre de cette année pour la quête des dons était de 117, ajoutant que 4 milliards de dinars ont été consacrés au parachèvement de la construction des mosquées et des écoles coraniques ainsi que celles des logements pour les imams. Il a tenu également à rappeler que «les défis sécuritaires qui se posent» exigent «le renforcement de la prise de conscience et la contribution de toutes les institutions sécuritaires à la préservation de la stabilité et de la sécurité du pays».

Des fidèles appellent, pour leur part, à un assouplissement des procédures eu égard au rôle de la mosquée, laquelle a toujours été le centre de gravité de la société. «Depuis des siècles, la mosquée ne s'est pas contentée d'être un lieu de prière mais plutôt une institution qui a un rôle social d'aide, de solidarité et de prise en charge des nécessiteux», souligne le président d'une association dans une mosquée à Réghaïa. Et d'ajouter : «Ici, nous nous conformons strictement aux lois de la République, et tout ce que nous faisons, toutes nos démarches au profit des populations vulnérables se font en coordination avec l'inspection des affaires religieuses et des wakfs. Grâce à ces dons, nous avons pu organiser le mariage de nécessiteux et apporter des aides aux enfants orphelins pour la rentrée scolaire.»

Pour rappel, deux mille mosquées sont en cours de réalisation à travers le territoire national. Une fois ces infrastructures réalisées, le nombre de mosquées atteindra 20 000 en Algérie. Elles seront encadrées par 45 000 personnes, a récemment révélé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.

Lynda Louifi

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Possible création d'une caisse des retraites pour les non-résidents

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, a annoncé jeudi qu'une réflexion serait engagée pour examiner une proposition portant création d'une caisse des retraites au profit des membres de la communauté nationale établie à l'étranger. En réponse à une question d'une députée de l'APN, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, sur la création d'une caisse des retraites au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger, M. El-Ghazi a affirmé que la création d'un tel organisme n'est pas à l'ordre du jour. Le ministre a indiqué que la loi du 2 juillet 1983 sur la retraite ne le permet pas, le régime de retraite en Algérie étant basé sur les principes d'uniformisation des règles relatives à l'appréciation des droits et celles relatives à l'appréciation des avantages ainsi que sur l'unification du financement. Selon l'article 53 de ladite loi, les pensions et les allocations prévues par la présente loi ne peuvent être servies hors du territoire national, réserve faite des dispositions prévues par les accords de réciprocité passés avec l'Algérie ou des conventions internationales ratifiées par l'Algérie, a-t-il ajouté.

D. K.

LE PÉTROLE DE NOUVEAU EN HAUSSE

Le brent à 40,75 dollars le baril

LES PRIX du pétrole se reprenaient vendredi en cours d'échanges européens, regagnant le terrain perdu la veille en raison de prises de bénéfices et d'incertitudes grandissantes quant à l'issue de la réunion entre grands producteurs, prévue à la mi-avril à Doha. A Londres, le baril de brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 40,75 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 1,32 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai prenait 1,37 dollar à 38,63 dollars. Les cours du brent et du WTI, après avoir bondi de plus de 5% mercredi dans le sillage d'une forte chute des stocks américains de brut, ont subi une nette correction jeudi sur fond de prises de bénéfices, avant de se reprendre vendredi alors que les attentes entourant la réunion du 17 avril au Qatar semblaient refaire surface.

«Les dynamiques de l'offre et de la demande sous-jacentes sur le marché pétrolier sont encore loin de s'améliorer et cette prise de conscience (chez les investisseurs) semble avoir été derrière le mouvement de recul» qu'ont connu récemment les prix du pétrole, expliquait Angus Nicholson, analyste chez IG.

Mais selon ce dernier, les prix ont aussi été soumis dernièrement à une forte volatilité à l'approche de la réunion du 17 avril entre grands producteurs à Doha, et cette tendance devrait s'accentuer alors que les différentes parties en présence cherchent à se positionner en amont de cette rencontre.

L. M.

NOUVEAU CALENDRIER NATIONAL DE VACCINATION

Une journée de formation au profit des agents vaccinateurs à Blida



DR

Une journée d'étude et d'appui a été organisée jeudi dernier au niveau de l'institut du rein au CHU Frantz-Fanon de Blida sur le nouveau calendrier vaccinal. Ce dernier est le nouveau programme national puisque plusieurs qui n'existaient pas auparavant ont été introduits.

«Cette journée d'appui est, comme nous le confirme le Dr Mesbah, chef de service de pédiatrie à la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Blida, destinée au personnel de santé, à savoir les médecins généralistes, les pédiatres, les sages-femmes ainsi que les agents vaccinateurs et qui sont au total au nombre de 100».

A la question de savoir quels sont les motifs qui ont fait réagir le ministère de la Santé à introduire ce nouveau programme vaccinal, l'un des encadreurs de cette journée, le professeur en pédiatrie, Kaddache, du CHU de Blida, nous répondit que «les changements épidémiologiques, c'est-à-dire l'apparition de nouvelles maladies, de nouvelles formes, les avancées scientifiques ont permis la découverte de nouveaux vaccins, font que l'Algérie est obligée de s'adapter à ces nouvelles données». Ces nouveaux vaccins ont été établis beaucoup plus pour sécuriser l'enfant en ajoutant d'autres antigermes.

La nouveauté ne réside pas uniquement dans l'introduction de nouveaux vaccins. Il y a également la date de vaccination qui a été changée à la demande des experts. « Le premier changement c'est d'avancer la date de vaccination, parce que la coqueluche peut faire d'énormes dégâts avant l'âge de 3 mois et donc le vaccin doit être fait avant. L'OMS préconise d'avancer la date à 2 mois pour protéger l'enfant un mois de plus» dira le professeur Kaddache.

Un autre changement concerne les prises octroyées à l'enfant. Ce ne sont plus les prises de 3 mois, 4 mois, 5 mois plus un rappel à 18 mois. La science avance et on est arrivé à deux prises plus un rappel qui suffisent largement.

En procédant ainsi et sur le plan économique, pour 1 million de doses économisées ceci va nous permettre d'acheter un autre vaccin tout en sachant que celui-ci coûte énormément cher. Le Pr déclare : «Puisque nous nous trouvons dans une situation d'éradication, il est impossible de vacciner avec un vaccin vivant qui peut causer des dégâts.

Alors on change de stratégie et on passe d'un vaccin oral vivant à un vaccin injectable qui ne va faire aucun dégât». Autre introduction, selon les intervenants lors de cette journée de formation, celle de vaccins contre la rubéole et les oreillons et qui n'existaient pas avant.

«Néanmoins, enchaîna le Pr Kadache, pour la rubéole il faudrait faire des campagnes de rattrapage chez toutes les femmes en âge de procréer «. Un vaccin qui n'était pas utilisé avant et qui vient d'être introduit, c'est le pneumocoque. Pour cela, il faut préciser qu'en dehors du nouveau-né, la première cause de mortalité reste la pneumocoxique. En ce qui concerne ce nouveau programme national de vaccination, il y a eu un changement qualitatif lorsqu'on parle de date, mais il y a eu également un changement quantitatif avec l'introduction des quatre nouveaux vaccins.

Yazid B.

TIZI OUZOU

Les diabétiques souhaitent la mise sur le marché du Physioformine 850 mg en sachet

POUR le plus grand bonheur des diabétiques, un nouveau produit contre le diabète a été mis sur le marché depuis une quinzaine de jours. Il s'agit du Physioformine en sachet de 500 milligrammes. C'est un médicament en poudre à diluer dans l'eau avant de l'absorber. Selon le président de la commission médicale de l'Association des diabétiques de la wilaya de Tizi Ouzou, le Dr Mehdi Becheker, son efficacité médicale est semblable à celle du comprimé. «Il serait souhaitable cependant, souligne notre interlocuteur, de mettre également sur le marché le sachet de 850 milligrammes pour donner au diabétique l'embarras du choix».

En effet, la plupart des diabétiques consomment le du 850 milligrammes, le 500 milligrammes étant indiqué en général par les diabétologues aux personnes qui ont récemment été comme étant atteintes de diabète. Au fil du temps, cette dernière dose s'avérant insuffisante pour maintenir un diabète équilibré chez le patient, une augmentation de la dose (le 850 milligrammes), est prescrite. Il convient de souligner que la proportion de patients diabétiques nécessitant une dose d'un gramme est relativement petite. Selon les témoignages que nous avons recueillis auprès des personnes diabétiques, le physioformine 500 milligrammes, du fait de sa dilution dans un verre d'eau, n'engendre pas d'arrière-goût ou encore de contractions désagréables au niveau de la gorge ou tout simplement de l'œsophage. Aussi, les diabétiques auxquels la dose de 850 milligrammes en comprimé a été prescrite souhaitent voir le médicament sous forme de poudre à diluer en sachet de 850 milligrammes et même en un gramme. Autrement dit, la balle est aujourd'hui dans le camp du fabricant du produit Physioformine, qui n'est autre que le laboratoire Physiopharm. Espérons qu'il prendra en considération le souhait des personnes diabétiques dont le nombre ne cesse d'augmenter en Algérie. Selon le président de la commission médicale de l'Association des diabétiques de la wilaya de Tizi Ouzou, le nombre de diabétiques dans la wilaya est estimé à 100 000 à 150 000 alors qu'à l'échelle nationale, on compte entre 3 et 4 millions de diabétiques.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

L'ALGÉRIE UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Nouba et Hamel en hôtes de marque à Riyad

Menad Nouba et Abdelghani Hamel, commandant de la Gendarmerie nationale et directeur général de la Sûreté nationale, se sont rendus mardi en Arabie Saoudite pour assister aux manœuvres annuelles organisées par les forces spéciales saoudiennes à Riyad, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Cette participation des patrons des deux institutions sécuritaires est porteuse de plusieurs messages. D'abord, elle confirme le rétablissement des relations entre Alger et Riyad, surtout dans le cadre des dossiers sensibles qui ont provoqué un véritable conflit diplomatique entre les deux pays. Puis, il faut le souligner, les deux représentants algériens sont également à Riyad pour chercher des mécanismes de coopération entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite pour lutter contre l'organisation terroriste internationale Etat Islamique (EI) qui menace les deux nations.

En participant avec des cadres supérieurs de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, les deux généraux-major ont, de ce fait, dissipé tous les «malentendus» à un haut niveau sécuritaire entre Alger et Riyad. Mieux, pour prouver leur bonne foi de soutenir par tous les «moyens» les pays arabes en crise, les autorités algériennes ont dépêché la semaine passée Tayeb Belaiz, ministre d'Etat, conseiller spécial du Président de la République, en Arabie Saoudite afin de dissiper toutes les «ambiguïtés» imposées depuis des années entre les deux pays.


DR

Le ministre d'Etat a été porteur d'un message du Président de la République Abdelaziz Bouteflika au roi Selman Ben Abdelaziz Al Saoud, dans lequel le Président de la République a remis les pendules à l'heure en expliquant que l'Algérie ne se mêle jamais «militairement» dans les crises des pays arabes, de même dans les pays frères. D'ailleurs, explique la lettre, la Constitution interdit à l'armée algérienne de s'ingérer dans les affaires internes des pays, frères et amis, ce qui rend impossible d'envoyer des troupes algériennes combatttre dans d'autres terres que celles algériennes. L'Algérie tient à dénoncer certains «manipulateurs» qui ont tenté et continuent à investir sur la position algérienne vis-à-vis des questions arabes pour créer un «conflit» diplomatique avec les pays arabes.

C'était le cas avec l'Arabie Saoudite où des dossiers sensibles tels que ceux du Sahara occidental, du Hizbollah et du Yémen ont soulevé des «incidents» diplomatiques entre les deux pays. L'Algérie avait à maintes reprises refusé d'envoyer ses troupes au Yémen pour combattre les troupes des Houthis et les terroristes d'Al Qaïda dans le cadre des forces de coalition mises en place par l'Arabie Saoudite. L'Algérie avait également refusé de considérer le Hizbollah libanais comme étant une organisation terroriste. Ces positions auxquelles l'Algérie croit dur comme fer lui ont coûté cher sur le plan diplomatique.

Non seulement l'Arabie Saoudite a soutenu le Maroc dans son conflit avec le peuple sahraoui dans le cadre du dossier du Sahara occidental, mais également elle a mené une campagne médiatique orchestrée par des médias pro-saoudiens pour faire pression sur Alger afin qu'elle renonce à ses positions. Des chaînes de télévision saoudiennes telles qu'Al Arabya ont vivement critiqué Alger sur plusieurs dossiers sensibles.

Ajouter à cette «guerre» médiatique, Riyad a fait pression sur d'autres pays arabes pour tenter d'isoler l'Algérie sur le plan arabe. L'Egypte et les Emirats arabes unies, des «complices» de l'Arabie Saoudite, ont ratifié la politique saoudienne contre l'Algérie. Toutefois, après des mois de «conflit» diplomatique, il semble bien que les relations entre Alger et Riyad soient rétablies. La bonne volonté est venue de l'Algérie qui vient de relancer la coopération dans le domaine sécuritaire avec l'Arabie Saoudite.

F. Sofiane

RISQUE DE MTH À ANNABA

L'eau potable d'El-Bouni contaminée par les eaux usées

DEPUIS quelques jours, plus précisément depuis la dernière réalisation de travaux d'assainissement dans la localité d'El-Bouni qui relève de la wilaya d'Annaba, l'eau potable distribuée selon des citoyens de cette localité, sent mauvais. En plus de l'odeur repoussante dénoncée par de nombreux foyers de cette localité, cette eau a également un goût qui n'encourage guère le citoyen à la consommer.

Bien que des mesures semblent être prises, après leurs plaintes, pour éviter toute contamination ou atteinte par des maladies à transmission hydrique (MTH), les citoyens sont sceptiques. Et pour cause ! Le réseau d'eau potable alimentant leurs foyers a été contaminé par celui des eaux usées, d'où les mauvaises odeurs émanant de leurs robinets.

Les nombreux cas de typhoïde enregistrés ces dernières années à Annaba font encore bien peur aux habitants. Il va sans dire que ce genre de situations désobligeantes a été relevé de nombreuses fois dans différents quartiers de la Coquette à l'image de la cité 5-Juillet, plus communément appelé «les Hongrois», ainsi que du boulevard Bouali-Saïd, de la nouvelle cité de Sidi-Achour ou de Kouba, pour ne citer que ceux-là qui s'étaient plaints il n'y a pas très longtemps de la mauvaise qualité de l'eau potable qui les contraint, à chaque fois que cela s'avère nécessaire, à opter pour la bouteille d'eau minérale.

D'autres préféraient carrément se déplacer quotidiennement jusqu'à Seraïdi pour ramener de l'eau de source naturelle de Bouzizi (située sur les hauteurs de la commune de Seraidi) pour étancher leur soif et profiter d'une eau sentant bon et au goût fort appréciable.

Dans les deux cas, le citoyen se doit de consentir des frais supplémentaires pour l'acquisition d'une eau de meilleure qualité. Il existe environ 14 sources d'eau dans la région d'Annaba qui sont quotidiennement visitées par de plus en plus de gens fuyant la mauvaise qualité de l'eau du robinet et craignant d'être contaminés par une quelconque maladie à transmission hydrique.

Même si les services de l'hydraulique se veulent vigilants et procèdent à chaque fois aux coupures d'eau nécessaires pour éviter les éventuelles contaminations, l'inquiétude des familles demeure grandissante.

Nabil Chaoui

SEPT VÉHICULES, QUATRE KILOS DE DROGUE ET UNE KALACHNIKOV SAISIS

Un grand narcotrafiquant arrêté par les gendarmes à Ouargla

LES GENDARMES de la Section de recherches de Ouargla ont présenté jeudi dernier devant le procureur de la République près le tribunal local le nommé H.D, 34 ans, pour détention illégale d'arme de guerre, détention et commercialisation de stupéfiants et vol qualifié. Il a été placé sous mandat de dépôt.

Dans le cadre d'une enquête suite à plusieurs agressions et vols de véhicules commis dernièrement dans la région de Ouargla et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la section de recherches d'Ouargla ont récupéré dans le domicile du mis en cause, dans la commune de Rouisset, sept véhicules suspectés d'être volés et quatre kg de kif traité. Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs ont récupéré auprès d'un complice demeurant à Ouargla une kalachnikov appartenant à l'auteur présumé de vols. Le mis en cause, qui était en fuite, à été arrêté par les gendarmes de ladite section de recherches, tandis que deux autres acolytes identifiés demeurent activement recherchés. Par ailleurs, à Boumerdès, lors des constatations d'un accident de la circulation routière survenu sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de la zone d'Aïn El-Djeraïdia, commune d'El-Kharouba, les gendarmes de la brigade locale ont interpellé le conducteur d'un véhicule de marque Toyota Hilux impliqué dans l'accident et saisi ledit moyen de transport, qui s'est avéré, après identification, être volé, quatre heures auparavant à hauteur de la ville de Meftah (Blida). Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale d'El-Kharouba.

F. S.

DISCOURS RELIGIEUX

Le rôle de la famille mis en exergue dans un séminaire à Ouargla

LES PARTICIPANTS à un séminaire international sur le rôle de la famille dans la prévention de la déviance sociale, clôturé jeudi à Ouargla, ont appelé à reconsidérer et à renouveler le discours religieux dans le traitement des questions liées à la famille, de sorte à dynamiser son rôle dans la société.

Les intervenants ont mis en exergue l'intérêt de reconsidérer et de renouveler le discours religieux dans le traitement des questions afférentes à la famille, leur adaptation aux défis actuels de la famille algérienne pour dynamiser son rôle dans la société, ainsi que le renforcement du système des mourchidate (guides) au sein de la mosquée et la promotion de leurs missions dans la lutte contre les formes de déviance sociale et d'extrémisme.

Les participants ont en outre plaidé pour l'organisation, par le secteur des affaires religieuses, en coordination avec des sociologues et psychologues, de sessions de formation sur la qualification familiale et sur l'intégration et l'exploitation d'expériences de spécialistes, sociologues et psychologues au niveau des institutions de la société (enseignement, santé, justice et établissements pénitentiaires). La mise en place de commissions sectorielles pour la sensibilisation des familles ainsi que l'établissement de conventions entre les laboratoires de recherches universitaires, instances concernées par la famille et le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, pour faire face aux maux sociaux et à la criminalité, sont d'autres recommandations issues de cette rencontre. Les séminaristes ont, par ailleurs, valorisé les efforts de l'Etat en matière de lutte contre les pensées destructrices pour préserver la société et sa cohésion, avant de suggérer, pour la prochaine édition du séminaire, le thème de « Rôle de la mosquée, de la famille et de l'école dans la sécurité intellectuelle à la lumière de la sira (conduite du prophète Mohamed (QSSSL))».

Initié par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, sous le signe «Une bonne famille, une société préservée», ce séminaire de deux jours, qu'a abrité la maison de la Culture Moufdi-Zakaria, a permis aux participants, sociologues et chercheurs de différentes universités nationales et étrangères, érudits, imams et chouyoukh de zaouïas, d'examiner une série d'axes liés au thème central de la rencontre.

R. N.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
NIF : 099034019000827

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 08/2016

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux: **Extension du réseau d'assainissement du pos 39 commune de RAS El Oued**
- Les entreprises intéressées par le présent avis et classées à la catégorie **CINQ (05)** et plus dans le domaine **hydraulique** comme activité principale.
Le cahier des charges doit être retiré auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, sise cité administrative (ex-douar souk) Bordj Bou Arreridj.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l' offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière» selon le cas.
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 08/2016
Extension du réseau d'assainissement du pos 39 commune de RAS El Oued

01/ Le dossier de candidature contient :
* Une déclaration de candidature remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
* Une déclaration de probité remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
* Les statuts de l'entreprise (EURL-SARL-SNC-CSC-SPA).
*Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
* Certificat de qualification et classification (copie) valable à la date d'ouverture des plis.
* Les bilans financiers des **trois (03)** dernières années (2012-2013-2014), visés par les services des impôts.
* Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS durant les trois derniers mois avant la date de dépôt des offres + diplômes ou attestations de succès ou contrat d'intégration CID, CIP, PID (joindre attestations de succès valables à la date d'ouverture des plis).
* Liste des moyens matériels dressée et délivrée par un huissier de justice durant l'année 2016 (joindre cartes grises (copies) + assurances concernant le matériel roulant valables à la date de dépôt des offres.
* Références professionnelles (joindre attestations de bonne exécution dans le domaine d'assainissements portant l'objet et le montant délivrés par des services contractants (copies).

02/ Offre technique contient :
* Une déclaration à souscrire remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
* Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 11 de l'instruction aux soumissionnaires
* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite **« Lu et accepté ».**

03/ Offre financière contient :
* Lettre de soumission remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
* Bordereau des prix unitaire, rempli en chiffres et en lettres signé, cacheté et date.
* Devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et date.

- La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* ou dans la presse ou le portail des marchés publics.
- Les offres sont déposées au siège de la direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sise cité administrative (ex-Douar Souk). Le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **09h00**.
- L'ouverture des plis des offres techniques, du dossier candidature et financiers aura lieu au siège de la direction des ressources en eau, siège cité administrative (ex-Douar Souk) Bordj Bou Arreridj, en séance publique le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10 h**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ensemble des candidats et soumissionnaire sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le Directeur

Le Jeune Indépendant **du 09/04/2016/ ANEP N° 250 98309**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÉDÉA
AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERE URBAINE DE LA WILAYA DE MEDEA
N° FISCAL : 000526019004551

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément au décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret n° 11/98 du 01/03/2011 modifié et complété, par le décret n° 23/12 du 18/01/2012, modifié et complété par le décret n° 03/13 du 13/01/2013 portant sur la réglementation des marchés publics, l'agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de Médéa déclare l'annulation d'attribution provisoire du marché paru dans les quotidiens nationaux *El Bilad* en date du 31/12/2015 et *Horizons* en date du 31/12/2015, à l'entreprise de travaux de bâtiment Ben Meziane Redha, Cité 1 NOV Bungalow 71 Berrouaghia W. de Médéa.
- L'offre n° 02 pour la réalisation LOT VRD du projet type LSP+52 locaux à la commune de KAS El-Boukhari, W. Médéa – Montant après correction 36.029.489,40 DA.
Délais proposés : **07 mois** ; la note technique obtenue : 53/100.

aLe Jeune Indépendant **du 09/04/2016/ ANEP N° 211 257**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÉDÉA
AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERE URBAINE DE LA WILAYA DE MEDEA

N° FISCAL : 000526019004551

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément au décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété par le décret n° 11/98 du 01/03/2011, modifié et complété par le décret n° 23/12 du 18/01/2012, modifié et complété par le décret n° 03/13 du 13/01/2013 portant sur la règlementation des marchés publics, l'agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de Médéa déclare l'annulation d'attribution provisoire du marché paru dans les quotidiens nationaux ***El Bilad*** en date du 07/02/2016 et ***Horizons*** en date du 07/02/2016
A l'entreprise de travaux de bâtiment Tir Mourad Lotissement Bouhmed n°55 W.de Médéa.
- L'offre n° 05 pour la réalisation du projet 46 logements de type promotionnels + sous-sols – dépôts + VRD au profit du personnel de l'Armée nationale populaire à QRT Tahtouh la commune de Médéa W. Médéa - Montant après correction **348.256.254,45 DA.**
Délais proposés **36 mois**, la note technique obtenue 62/100.

aLe Jeune Indépendant **du 09/04/2016/ ANEP N° 211 256**

L'opposition : l'alternative est-elle possible ?

Cette contribution est une « intrusion » dans l'approche des différents acteurs politiques, sociologues ou politologues sur la « fonctionnalité » des partis dans le système politique Algérien. En d'autres termes quelle posture « adopter » face au contexte politique actuel pour contribuer à une pratique politique divergente.



Les avis des uns et des autres diffèrent

M. HADIBI (ENAHDA) assure que l'opposition n'était pas dans une logique d'affrontement : « face aux risques, il n'est pas encore venu le temps aux démonstrations de force », « il espère que l'opposition et le pouvoir trouvent ensemble les moyens pour une sortie de crise »

Cette démarche, répond-elle à un souhait ? Jusqu'à ce jour le pouvoir a été conspué.

Celui de l'UDS « botte en touche » : « continuer à se chercher un espace au sein du pouvoir est une erreur »

Nacer DJABI sociologue, responsabilise le pouvoir dans sa relation avec l'opposition, « si les partis politiques algériens sont acceptés dans la forme, ils ne le sont pas dans les faits » Sans argumenter !

Qu'entend-il par « accepter dans les faits » ?

En observant l'actualité, ce sont plutôt les partis de l'opposition qui tournent le dos au pouvoir : « Il serait illégitime » ! « Il y a vacance de pouvoir » ! Ils refusent tout dialogue, si ce n'est leurs discours ! Notre universitaire peut-il nous expliquer d'où tiendraient-ils leur légitimité ?

Mme HAMADOUCHE politologue, parle de la notion de contre-pouvoir d'une part, et des autres pouvoirs se situant au sein du pouvoir :

« La notion de contre-pouvoir est le propre des démocraties dans lesquelles l'architecture institutionnelle garantit les équilibres des pouvoirs et empêche généralement l'exécutif de devenir autoritaire »

Cette formule théorique prête à confusion : un contre-pouvoir est lui-même un pouvoir qui s'oppose au « pouvoir établi » pour lui faire échec, pour lui porter la contradiction dont la finalité est de substituer à lui, dont elle est par nature l'adversaire politique. Affirmer que c'est pour l'empêcher d'être autoritaire, il nous semble que c'est un peu « tiré par les cheveux »

« les contre-pouvoirs se situent au sein du pouvoir, la bataille se fait en son sein, où sont configurées les alliances et les rapports de force »

Peut-on parler de contre-pouvoir dans cette configuration ? Ne peut-on pas parler plutôt de convergence d'intérêts politiques dans cette alliance conjoncturelle porteuse de contradictions qui la minent (idéologiques, économiques,…) mais qui, néanmoins se réplique sur la classe politique.

Autant MMrs K. TABOU et que TOUATI, se désolent qu'une partie de l'opposition ait opté pour une participation au gouvernement, ou, **pour remonter dans le temps à une alliance conjoncturelle contre un parti violent et hégémonique par nature**, pour qu'aujourd'hui ils en payent le prix par la désaffection du peuple à leur égard.

Cette alliance ou coalition n'était pas un soutien au régime, comme on s'évertue à le soutenir, pour suggérer son « ingratitude », c'était une réaction d'auto-défense contre une hydre politico-religieuse. Il est plus pertinent de dire avec Mr. DJABI : « c'est l'absence de culture politique des algériens qui fausse leur perception des alliances et des subtilités du jeu classique de la politique » ; il faudrait ajouter que la classe politique elle-même fausse le jeu politique par immaturité.

Rachid TLEMÇANI rappelle que les accords passés en 1999 entre le président BOUTEFLIKA et certains partis autant que des leaders –quel type d'accords ?- ont teinté ces derniers par une « promotion individuelle » au sein du pouvoir qu'à le supplanter (!?) -comment ?-

La pratique politique opportune qu'offre l' « entrisme » aurait été de modifier ou de réorienter les lignes politiques favorables à leur projet. Et encore faut-il déployer une force de persuasion, ou du moins tissé un « trésor de subtilités ».

L'affirmation de Mme HAMADOUCHE « l'alternance doit être précédée d'un partage du pouvoir » parait démesuré : « dans une logique de transition pactée il y a partage de pouvoir avant alternance complète mais avec des gardes fous », « garantir un calendrier de mise en place de procédures politiques et juridiques, sinon ils ne contribueront qu'à perpétuer le système, donc, nous serons dans une logique de résilience » -c'est l'enseignement tiré des coalitions précédentes-.

Autrement dit, l'opposition aurait pêché par manque d'intelligence (!?) de prévoyance (!?) d'impertinence ou en ne sait de quelle « tare », dans son alliance avec le pouvoir, ceci d'une part, d'autre part d'où émanerait cette contrainte qui obligerait ceux qui ont le pouvoir à le partager? Equation impossible à résoudre dans les conditions politiques actuelles.

Il est plus à propos, de parler de dissidence, que d'opposition mobilisée, porteuse de projet de société et respectueuse des règles démocratiques.

Toute une culture politique !

Les facteurs de la mobilisation électorale

Ce sont les conditions socio-économiques, couplées aux valeurs culturelles qui sont déterminantes pour l'émergence de classes politiques porteuses d'idées en phase avec la ou les demandes sociales.

Chaque société a en « germe » ses propres contradictions ; c'est aux politiques de comprendre leur évolution et de les accompagner pour en être els acteurs du changement qui se profile.

Cette classe politique ne se distingue pas d'une élite productrice d'idées qui lui serait en marge et à laquelle elle devrait faire appel ; c'est leur symbiose, leur synthèse qui porteront cette dynamique de changement : c'est l'idée mise en action ou la mise en action de l'idée dans une forme de convergence et de mobilisation des efforts du théoricien et du praticien qui aboutira à la création de la formation d'une force sociale antagoniste.

PS : *La proximité avec les démocraties européennes et l'actualité internationale faite d'ingérence dans les anciennes colonies perturbent encore davantage notre apprentissage de la démocratie.*

Safi BENAISSA
Cadre dirigent en retraite, Oran

Pourquoi les «Panama Papers» ?

Contrairement aux apparences, la campagne des « Panama Papers » n'aura pas pour conséquence de restreindre les malversations financières, ni d'augmenter les libertés, mais exactement le contraire.

Par Thierry Meyssan (*)



Le système va se contracter un peu plus autour du Royaume-Uni, de la Hollande, des États-Unis et d'Israël, de sorte qu'eux et eux seuls en auront le contrôle. En violant le principe d'égalité devant la Justice et leur éthique professionnelle, les membres de l'International Consortium of Investigative Journalists se sont mis aux service des ennemis de la liberté et des défenseurs du Grand capital, et le fait qu'ils aient épinglé au passage quelques malfrats n'y changera rien. Explications.

La stratégie économique des États-Unis

Au début de son mandat, le président Obama a désigné l'historienne Christina Romer pour présider son Comité des conseillers économiques. Ce professeur à l'Université de Berkeley est une spécialiste de la crise de 1929. Selon elle, ni le New Deal de Roosevelt, ni la Seconde Guerre mondiale n'ont permis de sortir de cette récession, mais l'afflux de capitaux européens, à partir de 1936, fuyant la « montée des périls ». C'est sur cette base que Barack Obama a conduit sa politique économique. En premier lieu, il a agi pour fermer tous les paradis fiscaux que Washington et Londres ne contrôlent pas. Puis, il a organisé la déstabilisation de la Grèce et de Chypre, de sorte que les capitaux européens se réfugient dans les paradis fiscaux anglo-saxons. Tout a commencé en Grèce, en décembre 2008, avec des manifestations à la suite de l'assassinat d'un adolescent par un policier. La CIA a transporté par autobus des casseurs du Kosovo pour perturber une manifestation et installer un début de chaos. Le département du Trésor a pu alors vérifier que des capitaux grecs quittaient le pays. L'expérience étant concluante, la Maison-Blanche décida de plonger cet État fragile dans une crise financière et économique qui remît en cause l'existence même de la zone euro. Comme prévu, à chaque fois que l'on s'interroge sur une éventuelle expulsion de la Grèce de l'euro ou sur une dissolution de la zone euro, des capitaux européens se précipitent dans les paradis fiscaux disponibles, principalement britanniques, états-uniens et hollandais. En 2012, une autre opération fut conduite contre le paradis fiscal chypriote. Tous les comptes bancaires furent confisqués au-delà de 100 000 euros. C'était la première et unique fois, dans une économie capitaliste, que l'on observa ce type de nationalisation. Au cours des huit dernières années, nous avons assisté à de nombreuses réunions du G8 et du G20 qui ont établi toutes sortes de règles internationales, prétendument pour prévenir l'évasion fiscale. Cependant, une fois ces règles adoptées par tous, les États-Unis — et dans une moindre mesure Israël, les Pays-Bas et le Royaume-Uni— s'en sont dispensés.

LES PARADIS FISCAUX

Chaque paradis fiscal a un statut juridique particulier, généralement saugrenu. Actuellement, les principaux paradis fiscaux sont l'État indépendant de la City de Londres (membre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), l'État du Delaware (membre des États-Unis), et Israël, mais bien d'autres paradis fiscaux existent, surtout britanniques, à commencer par les îles de Jersey et de Guernesey (membre du duché de Normandie et à ce titre placé sous l'autorité de la reine d'Angleterre, mais ni membre du Royaume-Uni, ni de l'Union européenne), Gibraltar (un territoire espagnol dont la propriété foncière est anglaise et que le Royaume-Uni occupe illégalement), jusqu'à Anguilla, les Bermudes, les îles Caïmans, les îles Turques, les îles Vierges ou Montserrat. Il y a eu aussi quelques-uns rattachés à la Hollande : Aruba, Curaçao, ou Sint Maarten. Un paradis fiscal, c'est une « zone franche » étendue à tout un pays. Cependant, dans l'imaginaire collectif, une zone franche est indispensable à l'économie, tandis qu'un « paradis fiscal » est une calamité, c'est pourtant exactement la même chose. Bien sûr, certaines entreprises abusent des zones franches pour ne pas payer d'impôts, et d'autres abusent des paradis fiscaux, mais ce n'est pas une raison pour remettre en question l'existence de ces dispositifs indispensables au commerce international. Dans leur guerre contre les paradis fiscaux non-anglo-saxons, les États-Unis ont surtout porté des coups contre la Suisse [4]. Ce pays avait développé un strict secret bancaire permettant à de petits opérateurs de mener des transactions à l'insu des gros. En contraignant la Suisse à abandonner son secret bancaire, les États-Unis ont étendu leur surveillance de masse aux transactions économiques. De la sorte, ils peuvent aisément truquer la concurrence et saboter l'action des petits opérateurs.

LES « PANAMA PAPERS »

C'est dans ce contexte que Washington a fourni au Süddeutsche Zeitung 11 500 000 fichiers informatiques piratés au quatrième cabinet d'avocat au monde chargé de créer des sociétés offshore. Cet espionnage étant un crime, les prétendus « lanceurs d'alerte » qui l'ont accompli sont restés anonymes. Bien sûr Washington a d'abord soigneusement trié les dossiers et a exclu en premier lieu tous ceux relatifs à des ressortissants ou à des entreprises états-uniennes, puis probablement ceux qui concernent ses bons alliés. Le fait que quelques prétendus alliés, en délicatesse avec l'administration Obama, —comme le président Petro Porochenko— figurent dans ces documents, nous confirme qu'ils viennent d'être lâchés par leur puissant protecteur. Alors que le Panama est un État de langue espagnole et que le Süddeutsche Zeitung est édité en Allemagne, les fichiers volés ont été dénommés en anglais par leurs espions : « Panama Papers ». Au passage, les auteurs de cette carabistouille tentent de nous persuader que tous les hommes qui se dressent contre Washington seraient des voleurs. Souvenons-nous par exemple des campagnes qui furent menées contre Fidel Castro, accusé d'être un trafiquant de drogue et classé par Forbes parmi les plus grandes fortunes du monde [5]. Pour avoir constaté les difficiles conditions de vie de la famille Castro à Cuba, je me demande comment on a pu monter un bobard pareil. Les nouveaux magnats secrets seraient donc Vladimir Poutine, Bachar el-Assad et Mahmoud Ahmadinejad —dont la frugalité est pourtant légendaire—. Cette propagande contre des adversaires politiques, n'est que la partie émergée de l'iceberg, l'important étant l'avenir du système financier international.

Violation de l'éthique des journalistes

Le Süddeutsche Zeitung fait partie de l'International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ), une association spécialisée non pas dans le journalisme d'investigation comme son intitulé pourrait le faire croire, mais dans la dénonciation de crimes financiers. Dans les sociétés républicaines, la Justice doit être égale pour tous. Mais l'ICIJ, qui a déjà rendu publics plus de 15 millions de fichiers informatiques depuis sa création, n'a jamais porté atteinte aux intérêts des États-Unis. Elle ne peut donc certainement pas prétendre agir par souci de justice. En outre, des principes républicains de notre société découlent des obligations pour les journalistes. Celles-ci ont été formalisées dans la Charte de Munich, adoptée en 1971 par tous les syndicats professionnels du Marché commun, puis étendue au reste du monde par la Fédération internationale des journalistes. Je comprends parfaitement que ce texte impose des limitations parfois difficiles à supporter. Et j'ai, il y a quelques années, fait partie de ceux qui croyaient utile de pouvoir la violer de temps à autres. Mais l'expérience prouve qu'en la violant, on ouvre la voie à d'autres violations qui se retournent contre les citoyens. Les journalistes de l'International Consortium of Investigative Journalists ne se sont pas posés de question éthique. Ils ont accepté de travailler sur des documents volés et triés, sans avoir la moindre possibilité de vérifier leur authenticité. La Charte de Munich stipule que les journalistes ne publieront que des informations dont l'origine est connue, qu'ils ne supprimeront pas d'informations essentielles ou n'altéreront pas les textes et les documents ; enfin qu'ils n'useront pas de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents. Trois exigences qu'ils ont violées en parfaite connaissance de cause, ce qui devrait les exclure des instances professionnelles et provoquer la révocation des directeurs de la BBC, de France-Télévisions, de NRK, et pourquoi pas de Radio Free Europe/Radio Liberty (la radio de la CIA qui est elle aussi membre du Consortium des journalistes). L'International Consortium of Investigative Journalists n'en est pas à sa première affaire. C'est lui qui avait rendu publics, en 2013, 2,5 millions de fichiers informatiques volés à 120 000 sociétés offshore. Puis, c'est lui encore qui avait révélé, en 2014, les contrats signés entre des multinationales et le Luxembourg pour bénéficier d'une fiscalité privilégiée. Et c'est lui toujours qui révéla, en 2015, les comptes de la banque britannique HSBC en Suisse. L'International Consortium of Investigative Journalists, on s'en doute, est financée par de nombreux organismes liés à la CIA, comme la Fondation Ford, et les fondations de George Soros. Ce dernier exemple est le plus intéressant : pour les membres de l'ICIJ, l'argent de M. Soros ne vient pas de la CIA, mais de ses spéculations financières au détriment des peuples, ce qui le rendrait plus acceptable.

PLUS DE RÉSISTANCE SANS PARADIS FISCAUX NON ANGLO-SAXONS

Que le Hezbollah détienne des sociétés et des comptes secrets au Panama et ailleurs n'a rien de surprenant. J'évoquais dans un récent article les efforts de la Résistance libanaise pour s'autofinancer sans avoir à dépendre des subventions iraniennes. Le complexe montage financier auquel il s'est livré devra être entièrement recomposé, faute de quoi le Liban redeviendra la proie de ses voisins israéliens. Que le président Ahmadinejad ait créé des sociétés offshore pour contourner l'embargo dont son pays était victime et vendre du pétrole non seulement n'est pas un crime, mais c'est tout à son honneur. Que la famille Makhlouf, les cousins du président el-Assad, ait utilisé un montage financier pour contourner l'embargo illégal des puissances occidentales et permettre aux Syriens de se nourrir durant cinq années de guerre d'agression est tout aussi légitime. Que va-t-il rester de ce vaste déballage ? D'abord la réputation de Panama est détruite et mettra de longues années à se relever. Ensuite, de petits malfrats qui ont abusé du système seront poursuivis en justice, tandis que quantité de commerçants honnêtes devront longuement se justifier devant les tribunaux. Mais contrairement aux apparences, ceux qui animent cette campagne veilleront à ce que rien ne change. Le système restera donc en place, mais tendra désormais à fonctionner au profit exclusif du Royaume-Uni, de la Hollande, des États-Unis et d'Israël. En croyant défendre leurs libertés, ceux qui auront participé à cette campagne l'auront en réalité réduite.

T. M.

(*) Consultant politique, président-fondateur du Réseau Voltaire et de la conférence Axis for Peace. Dernier ouvrage en français : L'Effroyable imposture : Tome 2, Manipulations et désinformations (éd. JP Bertand, 2007)

AFRIQUE-EUROPE

Migrations, sécurité et développement au menu à Addis Abeba

Les migrations, la paix, la sécurité et la croissance durable, ainsi que d'autres domaines d'action inscrits dans la stratégie commune UE-Afrique, étaient jeudi au centre de la 8ème réunion annuelle des collèges de la Commission de l'Union africaine et de la Commission européenne à Addis-Abeba, a indiqué un communiqué de presse publié par l'UA.



Les débats s'articulent sur divers thèmes relevant des cinq priorités de la feuille de route 2014-2017 de la stratégie commune UE-Afrique, l'accent étant mis sur la paix, la sécurité et les migrations, de même que sur les réponses apportées par les deux continents au besoin d'assurer une croissance économique et un développement durables au profit des populations africaine et européenne, précise le communiqué. La présidente de la Commission africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, a indiqué à l'ouverture de la conférence que «des défis communs interpellent l'Afrique et l'Europe, qui a-t-elle dit, doivent travailler ensemble contre le défi de la lutte contre le terrorisme et ses racines», en évoquant les attentats «tragiques et condamnables» perpétrés à Bruxelles. Elle a indiqué, d'autre part, que l'Union africaine commémore cette année le 22ème anniversaire du génocide au Rwanda, coincidant avec l'année africaine des droits de l'Homme. Mme Zuma a relevé que les efforts du continent africain pour construire des sociétés consientes, promouvoir une culture des droits de l'homme, bannir l'impunité et pour oeuvrer à une Afrique pacifique et prospère, en assurant la sécurité pour tous. Pour sa part, Mme Federica Mogherini, haute représentante de l'Union européenne et vice-présidente de la Commission, qui co-préside la réunion, avait déclaré, en prélude à cette rencontre, attendre des ces travaux qu'ils «favorisent nos activités communes dans de nombreux domaines, tels que le développement économique et social, les migrations, la lutte contre le terrorisme et la résolution de problématiques internationales et régionales». «Nous partageons souvent les mêmes priorités, mais aussi les mêmes difficultés: la terreur frappe nos deux continents, nous voyons déferler sur nos territoires des flux de personnes comme jamais auparavant et nous avons un intérêt commun à favoriser la croissance et à créer de nouvelles perspectives pour la jeunesse africaine», avait-elle déclaré.

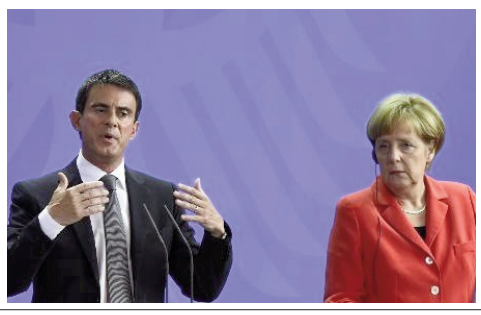
R. I.

RÉFUGIÉS

Merkel répond aux critiques du Premier ministre français

LA CHANCELIÈRE allemande Angela Merkel a répondu jeudi aux récentes critiques du Premier ministre français sur sa politique d'accueil à l'égard des réfugiés, déclarant que des mots «difficiles» avaient plutôt tendance à la «stimuler». «Des mots un peu difficiles ou des critiques ont plutôt tendance à me stimuler qu'à me mettre en colère», a-t-elle indiqué, interrogée lors d'une conférence de presse avec le président français François Hollande à l'issue d'un Conseil des ministres franco-allemand à Metz (est de la France). A la mi-février, visitant un camp de réfugiés à Munich (Allemagne), le Premier ministre Manuel Valls avait critiqué la politique migratoire d'ouverture de la chancelière, «qui a pu se justifier un temps», mais n'est «pas tenable dans la durée». Il avait ensuite légèrement nuancé son propos, toujours à Munich, se disant «très impressionné par la capacité du peuple allemand à accueillir» ces réfugiés et affirmant «respecter profondément» la décision prise par l'Allemagne de les recevoir en masse, même si ça «n'a pas été la position de la France». L'Allemagne a accueilli plus de 1,1 million de migrants l'an dernier, mais un accord récent entre l'Union européenne (UE) et la Turquie prévoit désormais le renvoi en sol turc de nouveaux migrants arrivant en Grèce. La position de la France a «toujours été la même depuis le départ de cette crise: la protection de la frontière extérieure, l'accueil des réfugiés au titre du droit d'asile (...) et, en même temps, le retour des migrants qui n'ont pas de droits à faire valoir pour vivre durablement sur le continent européen», a plaidé jeudi M. Hollande. «Je suis parfaitement conscient de ce qu'a été la situation en Allemagne: cet accueil de dizaines, de centaines de milliers de personnes et de ce que ça a pu représenter», a-t-il assuré aux côtés de Mme Merkel.

R. I.



SYRIE

Une évacuation médicale «majeure» de villes assiégées en préparation par l'ONU

L'ONU prépare une évacuation «majeure» de blessés et de malades bloqués dans quatre villes assiégées de Syrie au cours de la semaine prochaine, a indiqué Jan Egeland, qui dirige le groupe de travail (task force) humanitaire sur la Syrie. Une «évacuation médicale majeure» était planifiée pour Madaya et Zabadani, deux villes proches de Damas bloquées par les forces gouvernementales et leurs soutiens, et Foua et Kefraya, assiégées par les rebelles dans le nord-ouest de la Syrie, a-t-il précisé à la presse. «En tout, il pourrait s'agir de 500 personnes», a-t-il dit, précisant que les évacuations pourraient se dérouler «au cours de la semaine prochaine».

TURQUIE

Cinq soldats et policiers tués par le PKK dans le sud-est

CINQ MEMBRES des forces de sécurité turques ont été tués dans le sud-est de la Turquie, où l'armée et la police mènent des opérations contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a rapporté l'agence de presse Dogan. «Quatre soldats et policiers ont été tués dans l'explosion de deux bombes posées par le PKK à Nusaybin, dans la province de Mardin», a indiqué l'agence, ajoutant qu'un officier de police est mort plus tôt à l'hôpital après avoir été blessé lors d'une fusillade avec des membres du PKK à Nusaybin également, selon la même source. Un couvre-feu est instauré depuis la mi-mars dans Nusabayin, où les forces de l'ordre tentent de déloger des partisans du PKK.

SOUDAN DU SUD

Riek Machar de retour à Juba le 18 avril



LE CHEF de la rébellion sud-soudanaise, Riek Machar, retournera le 18 avril à Juba, la capitale du Soudan du Sud, pour y former un gouvernement de transition avec le président Salva Kiir, conformément à l'accord de paix signé en août 2015, ont rapporté des médias. Selon ces sources, M. Machar a annoncé que sa date d'arrivée sera le 18 avril. «Ensuite, je formerai avec le président Kiir un gouvernement transitoire d'union nationale et participerai au conseil des ministres national transitoire», a-t-il déclaré dans une lettre adressée au chef de la Commission de surveillance et d'évaluation (JMEC) de l'accord de paix, l'ancien président botswanais Festus Mogae. La Mission de l'ONU au Soudan du Sud (Unmiss) a par ailleurs indiqué, mercredi que 802 militaires et policiers du camp rebelle, «dont deux généraux», étaient déjà arrivés à Juba, sur un total de 1.370 prévus par l'accord de paix.

aminazoune@yahoo.fr

L'ADMINISTRATION US PUISE DANS LES FONDS CONSACRÉS À L'EBOLA POUR FINANCER LA LUTTE CONTRE LE VIRUS ZIKA

L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE a indiqué qu'elle est désormais obligée de puiser dans les fonds consacrés à l'Ebola pour financer les efforts visant à circonscrire la propagation du virus Zika. «On ne doit pas jouer avec le feu. Le virus risque de se propager si on continue d'attendre la réaction du Congrès», a souligné M. Shuan Donovan, directeur du Bureau de la gestion et du Budget relevant de la Maison Blanche, dans une déclaration à la presse.
Le responsable US fait allusion à une proposition de la Maison Blanche de l'ordre de deux milliards de dollars soumise à l'institution legislative américaine. M. Donovan a, toutefois, annoncé une enveloppe de 500 millions de dollars qui sera consacrée aux efforts de lutte contre un «virus qui reste difficile à diagnostiquer», notant que la situation nécessite une réaction «urgente» en l'absence de vaccins et de traitements efficaces.
L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait indiqué en février dernier que la propagation de l'épidémie de Zika constitue «une urgence de santé publique de portée internationale». La progression du virus inquiète d'autant plus qu'aucun traitement n'a pour l'heure été trouvé.
Zika est transmis par le même moustique que la dengue et que la chinkungunya.

SELON LE DR TIDJANI HASSAN HEDDAM

Les arrêts de travail des diabétiques ont cumulé en 2015 une moyenne de 60 jours

Le Directeur général de la Caisse nationale de la sécurité sociale des travailleurs salariés (CNAS), le Dr Tidjani Hassan Heddam a indiqué que les arrêts de travail des diabétiques ont cumulé en 2015 une moyenne de 60 jours.

Le Dr Heddam a indiqué à l'occasion de la journée mondiale de la santé célébrée le 7 avril, et placée cette année sous le thème «le diabète menace le développement» que 20.894 diabétiques affiliés à la sécurité sociale ont bénéficié d'arrêts de travail en 2015, soit 2,5 % des personnes atteintes de diabète, soit une moyenne de 60 jours pour chaque malade durant la même période. Dans le cadre du décret No 84-27 du 11 février 1984 amendé et complété et fixant les modalités d'application du chapitre II de la loi 83-11 du 2 juillet 1983 relative aux assurances sociales, la CNAS assure une prise en charge à 100 % de 26 maladies chroniques et à 80 % de trois autres maladies à savoir la maladie de Crohn, l'asthme et l'hypertension artérielle.
Le même responsable a estimé que la prise en charge des diabétiques est assurée par le système du Tiers Payant pour tous les médicaments traitant le diabète de types 1 et 2. Le nombre de malades pris en charge est de 1.232.272 diabétiques dont 830.219 assurés sociaux et 402.053 ayants droit. Selon M. Heddam, une stabilité a été enregistrée en matière des arrêts de travail des diabétiques au cours des dernières années. Plus de 1.386.000
indemnités journalières ont été versées par la CNAS à la même catégorie soit 10,4 % de l'ensemble des indemnités estimées à 13.275.800. En 2014, la CNAS a indemnisé plus de 1.383.000 malades atteints de diabète soit un taux dépassant les 10 % sur l'ensemble des indemnités journalières estimées à 12.736.502. Le directeur général de la CNAS a indiqué qu'en 2015, les indemnités journalières versées aux diabétiques avaient atteint prés de 1.314.000, soit un taux de 9,2 % de l'ensemble des indemnités journalieres versées aux bénéficiaires, estimées à 14.225.596 sans compter les arrêts de travail rejetés par la Caisse. Le Dr Heddam a estimé, dans ce cadre, que ces arrêts de travail constituaient un «lourd» fardeau pour l'Etat et pour la société sur le plan économique et social précisant qu'il est possible de redresser la balance à travers la coordination des activités entre les ministères de la Santé et de la solidarité. Une bonne prise en charge médicale et une sensibilisation aux complications de cette pathologie à travers une éducation sanitaire permettront une amélioration de l'état de santé du diabétique et une réduction des coûts des soins, a-t-il souligné, regrettant, toutefois, l'absence d'un protocole de soins pouvant réduire les complications de la maladie et augmenter l'espérance de vie des diabétiques. Le directeur de la CNAS a rappelé, par ailleurs, que cette dernière prenait en charge les complications associées au diabète, notamment l'insuffisance rénale à travers les conventions signées avec 120 cliniques de dialyse relevant du secteur privé et en assurant le transfert des malades avec les 200 véhicules relevant du secteur privé mis à leur disposition.
Pour atténuer les souffrances des insuffisants rénaux, le même responsable a appelé à développer la greffe rénale par l'implantation d'organes prélevés à partir de cadavres, renforcer l'éducation sanitaire et encourager le dépistage précoce du diabète.

ABDELMALEK BOUDIAF

Nécessité d'œuvrer pour réinstaurer la confiance dans le système national de santé

LE MINISTRE de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a insisté, jeudi à Chlef, sur la nécessité d'œuvrer pour réinstaurer la confiance dans le système national de santé. En marge de son inauguration de plusieurs structures sanitaires dans
la wilaya, où il a effectué une visite de travail et d'inspection, M. Boudiaf a appelé à «la conjugaison des efforts de tous les professionnels du secteur pour réinstaurer la confiance en le système de santé publique qui enregistre une évolution constante». Il a également exhorté les représentants des médias à «adopter le projet du gouvernement et à l'accompagner afin d'éviter aux citoyens d'aller se soigner à l'étranger». Le ministre a , aussi, mis l'accent sur la nécessité d'instaurer et de faire propager une culture sanitaire chez les citoyens et à créer des espaces pour la sensibilisation sur les diverses pathologies à travers les médias. D'autre part, il a annoncé la tenue, dans dix jours, à Ghardaïa du deuxième colloque national de santé, où il sera question d'évaluer le bilan du projet «santé dans le sud et les hauts plateaux» et élaborer un nouveau programme 2016-2017, surtout que le programme précédent a, a-t-il dit, «porté ses fruits à travers l'installation de 87% des médecins concernés dans les wilayas du sud, après avoir réglé leurs problèmes liés au logement, aux salaires, aux congés».
Suite à ce deuxième colloque national de santé publique, il sera procédé au lancement d'une campagne de dépistage des maladies transmissibles à travers sept wilayas, a-t-il précisé.
Le ministre a annoncé, en outre, le lancement d'une grande opération de télé-radio consistant en l'interprétation des radiologies à distance, et qui concernera plus de 20 établissements de santé publique dans la région du sud du pays.
Concernant le manque de personnel paramédical , il a déclaré que son département ministériel avait entamé , depuis deux années et demi, un programme de formation de plus de 19.500 techniciens supérieurs de la santé et 6.900 paramédicaux, en sus de la sortie de promotions de 1.500 sages femmes cette année. «Un programme est en cours pour doter les différentes wilayas de médecins spécialistes», a-t-il révélé, citant l'exemple de la wilaya de Chlef qui compte 130 spécialistes qui seront renforcés par 36 autres spécialistes dans diverses pathologies. Sur un autre registre, M. Boudiaf a ajouté qu'il était nécessaire d'équiper les hôpitaux publics de dossiers électroniques pour le suivi des patients afin d'atteindre l'objectif de «zéro papier» dans ces structures, en plus de de parvenir à instaurer des cartes sanitaires magnétiques pour tous les citoyens.
Concernant la grève des anesthésistes dans certaines wilayas du pays, exigeant la révision de leur statut, le ministre a affirmé que «cette question n'est pas à l'ordre du jour actuellement «.
Il a signalé qu'une commission ministérielle travaille en collaboration avec les syndicats concernés et la direction générale de la fonction publique sur ce dossier, estimant que le projet enregistre «une avancée dans l'étude de certaines revendications telle que le classement professionnel de cette catégorie».

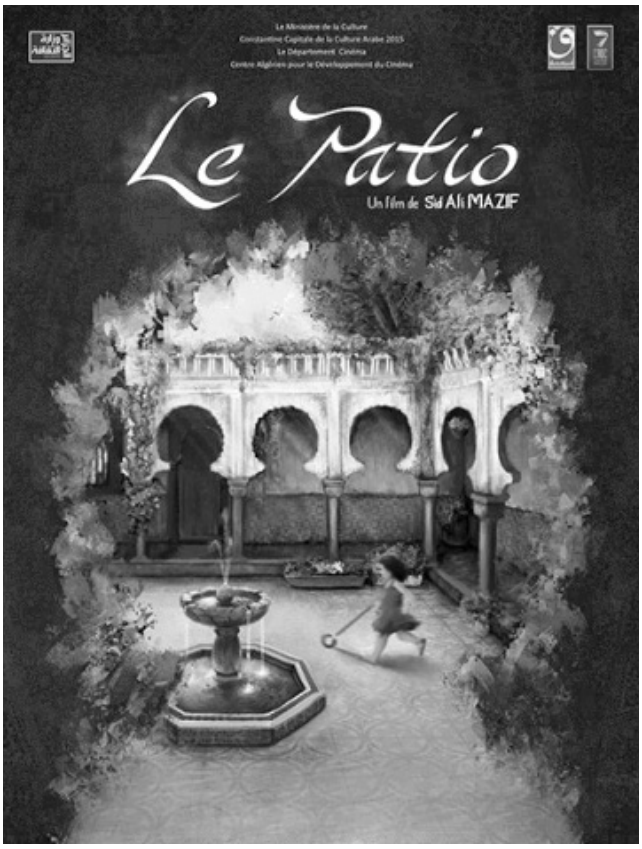
La lutte contre le diabète et les maladies non transmissibles, une priorité nationale pour la santé publique

LA LUTTE contre les maladies non transmissibles en général et le diabète de façon particulière constitue une priorité nationale pour la santé publique, a assuré, jeudi à Chlef, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.
Le ministère de la Santé a élevé la prévention et la lutte contre le diabète au rang de «priorité suprême, comme préconisé par l'OMS, a souligné M. Boudiaf dans son intervention à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé, célébrée cette année, sous le thème «Diabète : revers du développement». «L'Algérie a opté pour une lutte complémentaire contre les facteurs de risque», a-t-il ajouté, signalant le lancement, à cet effet, du plan national stratégique multisectoriel en application du décret exécutif promulgué par le Premier ministre pour la lutte contre cette maladie.
«Ce plan nécessite une mobilisation de tous les partenaires actifs, dont la société civile et les medias», a précisé M. Boudiaf. Il a cité parmi les mesures déjà engagées dans ce sens, la formation de tous les intervenants de proximité dans la prise en charge des malades diabétiques, dans un objectif dÆamélioration des aptitudes des médecins généralistes, notamment. Depuis son lancement en 2004, cette opération a permis la formation de plus de 3.100 médecins généralistes, 90 médecins généralistes spécialisés en diabétologie et 60 diabétologues, en vue de la couverture des besoins ressentis en la matière au niveau de régions ne disposant pas de spécialistes. L'autre mesure appliquée, au titre du même plan national, a consisté en la création de foyers pour diabétiques au niveau des sièges des wilayas, en vue d'une meilleure organisation de soins et de la prise en charge de cette catégorie de malades et ce parallèlement à la mise au point d'un guide des bonnes pratiques préconisées pour les praticiens du domaine, en vue de l'amélioration de la qualité des prestations médicales offertes aux diabétiques. En outre, le ministre de la Santé a insisté sur l'impérative intensification des campagnes pour un diagnostic précoce de la maladie à travers le pays, lesquelles (campagnes) doivent être appuyées, a-t-il ajouté, par des cliniques mobiles pour renforcer l'action préventive, mais aussi la détection des complications de la maladie, la présentation de conseils sur le régime alimentaire préconisé et l'offre d'un soutien psychologique. Il a insisté, dans ce contexte, sur l'impératif suivi qui garantit l'intégration du malade dans le processus de traitement, avant d'appeler à une «meilleure mobilisation pour consacrer les objectifs fixés en la matière». Les spécialistes du domaine ont été également appelés à s'impliquer dans l'ancrage d'une culture sanitaire et préventive sur cette maladie.
A noter que l'Algérie a procédé, à l'instar de nombreux pays, à la signature de la charte mondiale sur les maladies non transmissibles, adoptée par les Nations unies, à New York (USA), en septembre 2011. Depuis l'indépendance, l'Algérie a consenti une grande avancée en matière de développement sanitaire et socio-économique en réussissant, entre autres, à porter la moyenne dÆâge de 48 ans en 1962, à plus de 77 ans en 2015. A son arrivée à Chlef, M. Boudiaf a donné le coup d'envoi d'un marathon, auquel ont pris part une soixantaine de personnes diabétiques, avant l'inspection d'une caravane médicale mobile initiée par les laboratoires Sanofi. Le ministre a également visité un chapiteau médicale consacrée à la culture sanitaire, avant de procéder à l'inauguration d'une clinique de chirurgie dentaire et d'un foyer pour diabétiques, à la cité Arroudj de Chlef, en plus d'un bloc d'urgences médicales, à l'hôpital des sœurs Badj.

CONSTANTINE CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

Des œuvres sur l'histoire

Des cinéastes et des metteurs en scène ont saisi l'opportunité de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe pour se lancer dans la réalisation de films sur l'histoire de l'antique Cirta.



Lors du débat à la salle de spectacle Ahmed-Bey ayant suivi la projection de son documentaire Khabaya Qasantina (Les mystères souterrains de Constantine), le metteur en scène Farid Djouama a affirmé mercredi dernier que la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe « a donné l'occasion aux Des cinéastes et aux metteurs en scène d'immortaliser des pans de l'histoire de l'antique Cirta. Il a précisé que le « focus » sur l'histoire, la culture et l'art de vivre de Constantine a permis la production d'une série de documentaires lesquels au-delà de l'événement culturel arabe, « raffermiront le fil de la mémoire collective de Constantine ». Devant une assistance nombreuse, il a, dans ce contexte, estimé que les documentaires sur la ville des Ponts ont créé « une dynamique culturelle » où, universitaires, historiens, cinéastes et metteurs en scène « se sont joints » pour faire sortir des chapitres de l'histoire de l'antique Cirta. D'une durée de 57 minutes, sur un scénario d'Amar Zeghad, le metteur en scène embarque le spectateur dans un voyage passionnant sur les traces des tunnels et des passages souterrains de Constantine. Dans cette « cité souterraine » à une centaine de mètres de profondeur, accessible depuis une entrée « banale », le réalisateur retrace l'histoire des tunnels lesquels remontent, pour la plupart à l'époque romaine. Les caractéristiques architecturales de ces édifices, les conditions dans lesquelles ces passages ont été édifiés et leur fonctionnement sont détaillés tout au long des 57 minutes. Inscrit dans le cadre du programme de production du département Cinéma de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, le documentaire Khabaya Qassantina est la deuxième production présentée, après Le Patio, le long métrage fiction de Sid-Ali Mazif.

En somme, quinze productions cinématographiques, entre documentaires, courts-métrages et longs-métrages sont retenues par le département Cinéma. Des documentaires sur le chahid Hamlaoui, un autre sur la mobilisation de la ville de Constantine derrière Ahmed Bey pour faire face aux Français et le long métrage El Boughi, racontant l'histoire d'une passion entre Djabdallah Saad El Annabi et la sublime Nedjma qui a inspiré un des plus beaux poèmes sont parmi les productions du département Cinéma.

R. C

SALON NATIONAL DU LIVRE

140 éditions à la ville des Ponts



LE SALON NATIONAL du livre ouvrira ses portes le lundi 11 avril, à l'université Constantine, accueillant six jours durant 140 éditeurs et distributeurs d'Algérie, du monde arabe et de plusieurs pays.

La dernière semaine de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe sera marquée par le Salon national du livre. Il se déroulera sous un chapiteau de 4.000m² à

l'université, non sans avoir une dimension internationale. D'après le président directeur général de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), Messaoudi Hamidou, ce rendez-vous livresque présentera « plusieurs milliers d'ouvrages publiés en Algérie, dans les pays arabes et dans le monde entier ». Lors d'une conférence de presse, lundi dernier, il a précisé que cette manifestation « comprendra l'ensemble des genres éditoriaux dont des essais scientifiques de toutes disciplines, ouvrages de références (encyclopédies et dictionnaires), écrits littéraires (romans, recueils de nouvelles et de poésie), livres d'art et de patrimoine, ouvrages techniques et autres livres d'enfants et de juniors ». Le conférencier, également commissaire général du Salon international du livre d'Alger (SILA), a fait savoir que ce Salon sera organisé sous forme d'exposition-vente, il permettra aux lectorats de s'informer des nouvelles parutions et d'acquérir sur place les ouvrages avec des prix « réduits ». Ayant qualifié ce Salon de « fête du livre, des lettres et du savoir », M. Hamidou a affirmé qu'il sera également « une occasion pour mettre en valeur » l'important programme d'édition soutenu dans le cadre de Constantine capitale 2015 de la culture arabe, soldé par « de nombreuses publications » (environ un millier d'ouvrages) en rapport avec l'histoire, le patrimoine et la création littéraire. Au-delà de ses stands d'exposition et de vente du livre, ce Salon offrira également un programme d'animation culturelle. Le visiteur pourra apprécier des rencontres littéraires, des lectures de romans et de poésie, il y aura aussi conférences-débats sur des thématiques liées à la littérature notamment, afin de permettre aux lecteurs de rencontrer et de débattre avec des écrivains de renommée comme Wassini Laâradj entre autres. Initié par le Commissariat de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe et l'ENAG, ce Salon devant être inauguré par le ministre de la Culture consacrera de larges espaces aux éditeurs et écrivains constantinois, selon le PDG de l'ENAG. Ce Salon national du livre sera précédé par l'organisation de deux expositions du livre à Constantine dans le cadre de la manifestation culturelle, il a nécessité un investissement public de 30 millions DA, selon les précisions du conférencier.

R. C

SORTIR

CONTEMPORAIN

Le plasticien Malek Salah expose Strates. Vernissage, aujourd'hui, samedi 9 avril. 14h. Espace d'art contemporain, El Achour-Alger. Une collection de peintures sur toile, sur verre et d'autres volumes.

NOTES

La chanteuse italienne Tosca en concert Notes de musique du monde. Le dimanche 10 avril. 19h. Auditorium de la Radio Algérienne, Alger. Voyage dans les musiques du monde raconté dans des chansons éditées ou inédites, adaptées ou extraites en langue originale ou traduites.

CERVANTES

Cycle de cinéma Miguel de Cervantes visité. Espace Espana, Centre culturel Cervantes, Alger. 18h.
Jeudi 14 avril: Cervantes et la légende du Quichotte (documentaire).
Jeudi 21 avril: Les poules de Cervantes.
Jeudi 28 avril: Miguel et William.

PRIX

Concours national pour l'obtention du Prix Ali Maâchi autour du roman, de la poésie, du texte dramaturgique et des arts du cinéma. Ouvert aux -35 ans, jusqu'au vendredi15 avril. Dépôt de candidatures aux maisons de la culture de chaque wilaya ou au ministère de la Culture. Prix décerné à trois lauréats de chaque discipline, le 8 juin : Journée nationale de l'artiste.

RÉCOMPENSE :

Certificat de mérite, 500.000 DA, 300.000 DA et 100.000 DA pour les trois premiers respectivement.
Le chanteur Ali Maachi est exécuté le 8 juin 1958 avec deux de ses compagnons, Djilali Bensotra et Mohamed Djahlene.

MEDITERRANEE

Exposition Le noir et le bleu un rêve méditerranéen, jusqu'au samedi 23 avril.
Institut français d'Alger. Rêve souvent unilatéral, projection du Nord sur le Sud, qui nous conduit à aller voir de l'autre côté du miroir ce qui se passe. Quel est le rêve de l'Autre ? Lumières et leurs ombres, tels l'envers et l'endroit d'un même monde.

PICTURIE

Exposition Picturie Générale III du samedi 23 avril (16h) au samedi 21 mai. Marché Volta, Alger. Avec les artistes Agagnia Djamel, Bardi, Belhamiti Hicham, Bendali Sabrina, Ben Chikh El Fegoun, Maya, Bentounsi Adel, Bestaoui Arslane, Bessaï Zineddine, Bouchenak Houari, Bouchouchi Walid, Bourouissa Mohamed, Chafaa Fatima, Cherfi Assila, El Hamed Sarah, Gouri Mounir, Krache Youcef, Krinah Mourad, L'homme Jaune, Panchow
Serdas, Tabti Oussama, Tamzali-Tahari Fella, Touimer Meriem.

NUMERIQUE

Le designer Nazim Laksi expose Art numérique jusqu'au lundi 25 avril. Hôtel Sofitel, Alger.

ECRITURE

Paroles en scène est une résidence d'écriture théâtrale et de création initiée par le département artistique du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, sous la direction du dramaturge et metteur en scène Ziani-Chérif Ayad. Ouverte à tous les intéressés, seuls cinq candidats seront sélectionnés, Prévue à Alger, elle durera trois semaines, à partir du 30 avril. Dossier de candidature : Envoyer avant le 15 avril à parolesenscene.alger@gmail.com:
Présenter un synopsis du projet (sujet et histoire de la future pièce) dans un feuillet, un exemple d'une scène (maximum trois feuillets), un CV.

ULTRA-MARATHON DES ZIBAN

victoire de Nabil Litim de l'Athletic Club de Bouchaoui

L'ATHLÈTE Nabil Litim de l'Athletic Club de Bouchaoui (Alger) a remporté jeudi, pour la 3ème année consécutive, l'ultra-marathon des Ziban, dans sa 9ème édition. L'athlète algérois a franchi en vainqueur la ligne d'arrivée, après une éprouvante course longue de 100 km, avec un temps de 8 heures et 35 secondes.Nabil Litim a exprimé à l'APS sa joie quant à sa troisième consécration affirmant que le goût de l'aventure, le défi et la volonté de se surpasser «ont guidé ses pas» vers la victoire. Quarante six (46) athlètes, la majorité de l'Athletic Club ont pris le départ de cet ultra-marathon démarré depuis l'oasis Choucha dans la commune Al Hadjeb pour arriver au stade communal d'Ouled Djellal. Cette joute a été organisée conjointement par l'Athletic Club de Boucahoui, la ligue d'athlétisme de la wilaya de Biskra, la veille du lancement des journées médicochirurgicales d'Ouled Djellal

LA FIA ACCEPTE DE REVENIR À L'ANCIEN FORMAT DE QUALIFICATIONS

LA FÉDÉRATION internationale de sport automobile (FIA) et le président de la Formule 1, Bernie Ecclestone, ont accepté la proposition «unanime» des écuries de Formule 1 de revenir au format de qualifications en vigueur en 2015, ont-ils annoncé jeudi. Cette proposition, si elle est approuvée par les organes de gouvernance de la F1, entrera en vigueur dès le Grand Prix de Chine (17 avril) et s'appliquera pour le reste de la saison», ont précisé la FIA et Formula One Management (FOM) dans un communiqué commun. A la suite de la demande unanime des équipes, exprimée dans une lettre reçue ce jour, Jean Todt, président de la FIA et Bernie Ecclestone, représentant du titulaire des droits commerciaux, acceptent (...) la proposition de revenir au format de qualification en vigueur en 2015», ont-ils indiqué. Le format de qualifications pour un Grand Prix de F1 a été modifié pour la saison 2016, avec une élimination d'un pilote toutes les 90 secondes en cours de portion (Q1, Q2, Q3), créant une grosse polémique au sein du paddock. L'ancien format contient lui aussi les trois portions (Q1, Q2 et Q3) mais pas d'élimination directe toutes les 90 secondes

CHAMPIONNAT ARABE JUNIORS D'ATHLÉTISME

LE COMITÉ d'organisation du championnat arabe d'athlétisme juniors, prévu du 5 au 8 mai à Tlemcen, a été installé mercredi à Alger, a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). 14 pays arabes ont confirmé leur participation à ce rendez-vous en attendant d'autres confirmations», ajoute la FAA. L'Algérie sera représentée par deux athlètes dans chaque épreuve soit un total de 92 athlètes qui auront pour objectif de remporter un maximum de médailles et de réaliser les minima qualificatifs aux championnats du monde prévus du 19 au 24 juillet 2016 à Bydgoszcz en Pologne. Un comité d'organisation local présidé par le vice-président de la FAA, Hakim Dib a été installé il y a trois mois à Tlemcen.

CHAMPIONNATS ARABES DE NATATION

Huit nouvelles médailles dont 4 ors pour l'Algérie



Les nageurs algériens ont ajouté huit nouvelles médailles dont quatre or à leur escarcelle, lors de la 3è journée des Championnats arabes seniors (dames et hommes), mercredi au complexe nautique Al Khalifa de Dubaï, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de natation (FAN).

Les médailles d'or de la 3è journée ont été l'ouvre de Rania Nefsi au 400m quatre nages, en 4:54.31, d'Hanah Taleb-Bendiab au 50m brasse en 32.58, améliorant ainsi le record d'Algérie de la spécialité et de Majda Chebaraka au 200m nage libre, en 2:04.38. L'argent de la journée a été remporté par le relais masculin du 4x100m 4 nages (Anis Baghriche, Ranou Nefsi, Badis Djendouci et Belkhodja Nazim), qui a couru la finale en 3:53.19, et du relais féminin du 4x100m 4 nages (Amel Melih, Hanah Taleb-Bendiab, Samar Khacha et Nesrine Medjahed) qui a franchi la ligne d'arrivée en 4:22.29. Pour sa part, la nageuse Souad Cherouati a pris la médaille de bronze du 400m 4 nages, signant un temps de 5:04.31. Le relais 4x200m masculin en a fait de même en 7:51.75. Outre ces distinctions, la 3è journée a été également marquée par l'amélioration de deux records d'Algérie : ceux du 50m brasse féminin et du relais 4x100m 4 nages féminin. Lors de la journée de mardi (2è journée), l'équipe algérienne du relais 4x200m 4 nages féminin, composé des nageuses Majda Chebaraka, Rania Nefsi, Sara Hadj-Abderrahmane et Souad Cherouati, s'était parée de vermeil, en remportant l'épreuve en 8:35.15. Après trois journées de compétition, l'Algérie a à son escarcelle un total de 26 médailles (11 or, 6 argent, 9 bronze), en attendant les épreuves de la 4è et dernière journée prévues jeudi.

TENNIS DE TABLE-CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Début des épreuves du simple, toutes catégories

Les épreuves du simple comptant pour les championnats d'Afrique de tennis de table, toutes catégories, ont débuté vendredi, chez les cadets, juniors et U21 (garçons et filles), avec une participation de 132 pongistes représentant dix pays dont l'Algérie. Engagée dans toutes les catégories, l'Algérie prendra part aux épreuves du simple avec 28 athlètes dont 15 filles qui tenteront de rivaliser avec les pongistes des autres pays: Egypte (20), Tunisie (19), Afrique du Sud (16), Congo (12), Maroc (10), Nigeria (8), Côte d'Ivoire (7), Angola (5), Gabon (3), Maurice (2) et Togo (2). Les techniciens algériens souhaitent que les résultats des jeunes pongistes, dont plusieurs seront à leur première participation internationale, soient probants Il faut rappeler que les championnats d'Afrique qui ont débuté mercredi avec les compétitions par équipes, se poursuivront jusqu'au mardi prochain. Ils interviennent également, juste après le circuit mondial, toutes catégories, qui s'était déroulé du 1er au 5 avril à la salle OMS de Chéraga (Alger).

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Coup d'envoi de la 9è édition dimanche au 5 juillet

Le coup d'envoi de la 9è édition du tournoi de football de la presse algérienne sera donné, dimanche à 10h00 au stade du 5-juillet (Alger), avec au programme six rencontres, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. Le match d'ouverture opposera l'équipe d'El Moudjahid à celle du Buteur (groupe C) et sera rehaussé par la présence des responsables politiques et du mouvement sportif algérien ainsi que des invités d'honneur de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), initiatrice de ce traditionnel tournoi de football dédié cette année 2016, à la mémoire du regretté Mourad Tirouche, ex-journaliste du quotidien El Moudjahid et un des fondateurs de l'organisation.

COUPE DE LA CAF (1/8 ALLER) CS CONSTANTINE-MISR MAKASSA

Les Algériens pour faire le plein à domicile



Le CS Constantine mise sur une large victoire face aux Egyptiens de Misr Makassa samedi au stade Hamlaoui de Constantine (18h00), pour le compte des 8es de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football afin de disputer avec moins de pression la manche retour prévue le 19 avril prochain.

Pour ce faire, les Constantinois misent sur un effectif presque au complet, puisque l'on ne déplore qu'une seule défection, à savoir l'attaquant Hamza Boulemdais, blessé. Le staff technique du CSC, que dirige le Franco-portugais, Didier Gomez, a bien étudié les points forts et faibles de l'adversaire égyptien, une formation qui a huis ans seulement d'existence, mais qui ne cesse de gravir les échelons. Nous connaissons tout sur Misr Makassa et nous nous sommes préparés en conséquence. Nous allons faire en sorte d'assurer notre qualification dès ce match aller chez nous», déclare, Mounir Zeghdoud, l'entraîneur adjoint des 'sanafir''.

Les gars de Cirta, qui vont certainement se ruer vers l'attaque dans l'espoir de marquer le maximum de buts, devront néanmoins rester vigilants en défense. Leur objectif sera de n'encaisser aucun but dans tous les cas. Il est très important de garder notre cage vierge quelle que soit l'issue de la rencontre», prévient encore l'ancien défenseur international algérien. Le CSC aborde ce rendez-vous africain avec une nouvelle direction installée mercredi passé à Hassi Messaoud. Le Groupe Tassili Airlines (TAL), qui parrainait l'équipe depuis décembre 2012, a passé le flambeau à l'Entreprise nationale des travaux de puits (ENTP). Les deux entreprises sont des filiales de Sontrach. Un trio arbitral libyen dirigera la rencontre de samedi. Le directeur de jeu Mohamed Regab Omar sera assisté d'Abulkhir Khaled et Wahed Al Jahawe. La manche retour, , a été confiée à des arbitres marocains. Le directeur de jeu sera Bouchaib El Ahrach, assisté de Redouane Achik et Yahya Nouali.

CLASSEMENT FIFA/AVRIL 2016

L'Algérie se hisse à la 33e place mondiale et la 1ere africaine

LA SÉLECTION algérienne de football a gagné quatre places et devient 33e au classement mensuel d'avril, publié jeudi par la Fédération internationale (FIFA), et qui a permis également au Verts de reprendre leur première position sur le plan africain qu'ils ont perdue il y a quelques mois. L'Algérie devance d'une place la Côte d'Ivoire, 34e au classement général et 2e sélection africaine, alors que le Ghana (38e), complète le podium continental. Le Sénégal (43e) et l'Egypte (44e), se positionnent respectivement à la quatrième et cinquième place africaine, tandis que le Cap Vert, qui menait le bal au classement continental lors des deux derniers mois, s'est dégringolé à la 6e place dans ce registre et la 47e sur le plan mondial. Le classement Fifa de juin prochain sera pris en compte lors du tirage au sort des qualifications pour le Mondial-2018 en Russie (zone Afrique). Les cinq premiers à cette date là, hériteront statut de têtes de pots.

L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE SOLLICITE LE PANATHINAÏKOS POUR ABEID

LA FORMATION française de l'Olympique de Marseille (Ligue 1 de football) a sollicité son homologue grecque du Panathinaïkos pour un éventuel transfert l'été prochain du milieu international algérien Mehdi Abeid, rapporte jeudi soir le site spécialisé Foot Mercato. Au club grec depuis août 2015 pour un contrat de trois ans, le joueur algérien intéresse également son ancien club de Newcastle United (Premier league anglaise) qui envisage de le récupérer. Abeid (23 ans), transféré à Newcastle en 2011 en provenance du RC Lens (France), n'a eu que 13 apparitions avec les Magpies lors de saison 2014-2015 avant d'être transféré définitivement au Panathinaïkos. Le club portugais du FC Porto ou encore le Celta Vigo en Espagne sont considérés également comme des pistes sérieuses. Abeid dispose d'une clause libératoire de 5,5 millions d'euros dans son contrat, tandis que Newcastle récupérera 25% sur le prochain transfert du joueur. Le joueur a été convoqué récemment pour la double confrontation de l'équipe nationale face à l'Ethiopie dans le cadre respectivement de la 3e et 4e journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 dont la phase finale aura lieu au Gabon.

MAHREZ (LEICESTER) NOMMINÉ POUR LE TROPHÉE DE MEILLEUR JOUEUR DE MARS

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN de Leicester City, Riyad Mahrez, est nominé pour le titre de meilleur joueur du mois de mars du championnat d'Angleterre de football «Premier League». Outre Mahrez, la liste des nommés comprend son coéquipier à Leicester Wes Morgan, Dimitri Payet (West Ham), Harry Kane (Tottenham), Graziano Pelle (Southampton) et Ashley Williams (Swansea). C'est la troisième fois de la saison que Mahrez est en lice pour décrocher le titre de meilleur joueur du mois. Il avait échoué lors des deux premières tentatives à décrocher ce trophée très convoité. L'ancien joueur du Havre (France) est également l'un des favoris pour le titre de meilleur joueur de la saison, avec la participation de tous les joueurs du championnat.

JO-2016

L'Algérie versée dans le pot 4

LA SÉLECTION algérienne des moins de 23 ans (U-23) sera versée dans le pot 4, lors du tirage au sort du tournoi football des jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, prévu jeudi prochain au stade Maracana de Rio (14h30 algériennes), a annoncé vendredi la fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel. Outre l'Algérie, le pot 4 comprend également les sélections de Colombie, du Danemark, et de l'Allemagne. Les 16 équipes qualifiées seront reparties dans quatre groupes (A à D) et les pots ont été attribués selon les récentes performances des équipes avec un bonus pour chaque champion continental. La sélection algérienne avait composté son billet pour les JO-2016 en atteignant la finale du dernier championnat d'Afrique CAN-2015 disputé au Sénégal. Les Verts se sont inclinés en finale face au Nigeria (2-1). L'Algérie va retrouver ainsi le rendez-vous olympique, 36 ans après sa dernière participation qui remonte aux JO-1980 à Moscou (Russie).

COMPOSITION DES POTS :

Pot 1: Brésil, Argentine, Mexique, Japon
Pot 2: Nigeria, Corée du Sud, Honduras, Irak
Pot 3: Suède, Fidji, Portugal, Afrique du Sud
Pot 4: Algérie, Colombie, Danemark, Allemagne.

(APS)

BENSEBAINI ÉCARTÉ DE LA LISTE DES 18 FACE À LYON

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Ramy Bensebaini, a été écarté de la liste des 18 de son équipe Montpellier en vue de la réception de l'O Lyon vendredi soir dans le cadre de la 33e journée du championnat de Ligue 1 française de football. Bensebaini, qui joue à Montpellier depuis l'été passé à titre de prêt du Paradou AC (Ligue 2, Algérie), a perdu sa place de titulaire depuis de le début de la phase retour. Le défenseur polyvalent de 20 ans jouait beaucoup plus sous l'ère de l'ex-entraîneur de son équipe, Rolland Courbis, actuellement à Rennes (L 1, France). Le natif de Constantine compte en tout 22 apparitions dont 15 comme titulaire engrangeant un total de 1348 minutes de temps de jeu. Il a marqué deux buts. L'autre international algérien de Montpellier, Ryad Boudebouz est, lui, concerné par le match face au Rhodaniens où évolue son coéquipier en équipe nationale, Rachid Ghezzal. Le milieu de terrain de 26 ans est actuellement troisième meilleur passeur de la Ligue 1 avec 9 passes décisives.

IL REMPLIT SA MAISON DE NEIGE



Si vous n'allez pas passer vos vacances à la neige, la neige viendra à vous. Roman Atwood a voulu faire la surprise à ses enfants en remplissant sa maison de neige et en disposant des sapins dans le salon. Ses bambins ont pu faire de la luge à l'intérieur même de la maison, un vrai luxe.

Des skieurs tombent nez à nez avec un léopard des neiges



Lorsqu'on fait du ski en Inde, on risque de faire des rencontres inattendues. Des skieurs australiens qui dévalaient les pistes de la station de Gulmarg, dans le nord de l'Inde, sont tombés nez à nez avec un léopard des neiges, aussi appelé once. Le félin se cachait derrière un tas de neige et venait visiblement de dévorer une chèvre ou un mouton.

L'un des skieurs portait une caméra GoPro pour filmer sa descente et a donc pu immortaliser la rencontre avec le léopard. Sa vidéo, postée sur son profil Facebook, puis sur Viméo, a été vue des milliers de fois.

Le skieur, Owen Lansbury, a expliqué à l'India Times comment s'était produit la rencontre: « Je me suis arrêté alors qu'il se recroquevillait dans la neige, il est resté environ une minute comme ça à nous regarder. Il a ensuite rugi très fort et a bondi comme pour dévaler la piste, mais il a déguerpi dans la forêt où nous pensons qu'il avait une cachette pour ses proies. Expérience incroyable ! »

Les responsables du tourisme dans la région ont expliqué que personne n'avait jamais vu de léopard des neiges sur les pistes auparavant mais espèrent que la perspective de croiser l'animal attirera les touristes.

Le léopard des neiges est une espèce menacée de disparition : il reste entre 4.000 et 6.500 individus dans la nature, dont 200 à 600 en Inde.

Le saviez-vous

IL EXISTE UNE PLAGE ROUGE EN CHINE !



Cette impressionnante plage rouge se situe dans le delta du fleuve Liaohe, près de la ville de Panjin, en Chine. La couleur de cette plage provient de roseaux, un type de mauvaise herbe de mer qui pousse en abondance dans le sol salin-alcalin.

Cette mauvaise herbe de mer commence à grandir entre Avril et Mai et reste verte pendant les mois d'été. À l'automne, ces roseaux prennent une couleur rouge flamboyante engendrant cette incroyable étendue de plage rouge.

UN SQUELETTE VA ÊTRE AUTOPSIÉ, UN SIÈCLE APRÈS SA DÉCOUVERTE DANS UN MANOIR



Un squelette baptisé Ernest a été découvert en 1913 par des maçons qui creusaient une cave dans une dépendance du manoir de Montcigoux, à Saint-Pierre-de-Frugie en Dordogne. A l'époque personne ne cherche vraiment à en savoir plus sur les ossements et ils sont conservés par le châtelain de l'époque, scellés dans un petit cercueil en verre. Ce lundi, le squelette a quitté le Périgord encadré de gendarmes, qui vont l'escorter jusqu'au pôle d'expertise judiciaire de Cergy-Pontoise chargé de son autopsie.

En 1933, un chroniqueur du journal local, « Le Courrier du Centre », publie une série d'articles prétendant relater sa véritable histoire mais virant au roman populaire plutôt qu'à l'enquête journalistique. Il raconte que la dépouille est celle de l'ancien maître du domaine, Ernest de Fontaubert, parti un jour de 1850 avec sa sœur Ernestine faire fortune avec les chercheurs d'or en Californie.

A son retour en France, il aurait été assassiné à la hache par son frère cadet, Arthur, jaloux d'être tenu à l'écart des affaires familiales et prétendument écœuré par la relation incestueuse qu'auraient entretenue son frère et sa sœur. Le couple incestueux aurait même enterré ses enfants mort-nés sur le domaine. L'histoire se transmet de génération en génération et inspira d'ailleurs Robert Margerit, qui l'utilisa comme toile de fond de son roman « La Terre Aux Loups », paru en 1958.Le mythe aurait pu perdurer sans la ténacité d'un historien amateur, Bernard Aumasson, qui juge « l'histoire cousue de fil blanc » et reprend secrètement l'enquête en 2011.

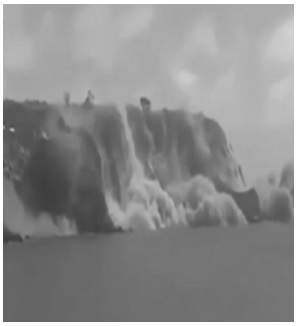
Deux ans plus tard, avec l'aide d'une généalogiste américaine qui a fouillé pour lui les archives de Calaveras (Californie) où Ernest et Ernestine étaient supposés avoir résidé durant la « Ruée vers l'or », c'est le coup de théâtre : le chef de famille, Ernest, est bien parti aux États-Unis, mais il n'en est jamais revenu ! En février 1862, il est découvert près de Cave City, assassiné et dépouillé de l'or qu'il transportait. En témoigne l'enquête du juge fédéral exhumée par le duo franco-américain.

SMURF, LE PETIT CHAT VIOLET UTILISÉ COMME JOUET POUR UN CHIEN, VA BEAUCOUP MIEUX



Smurf est encore un peu violet mais il va beaucoup mieux. Ce petit chat recueilli par un refuge californien en décembre avait été victime de maîtres cruels qui, non contents de le teindre en bleu, l'avaient vraisemblablement donné comme jouet à leur chien. Lors de son arrivée à la fondation Nine Lives, le chaton ne mesurait que 25 centimètres et pesait 800 grammes. Il souffrait de plusieurs blessures

Heureusement, les bons soins des vétérinaires et l'amour de sa colocataire Wanda, une chatte aveugle, ont permis à Smurf de retrouver la forme. Avant, peut-être, de trouver une famille d'adoption.



UNE FALAISE S'EFFONDRE EN NOUVELLE-ZÉLANDE APRÈS UN SÉISME

Un séisme de magnitude 5,8 a provoqué la chute d'une falaise en Nouvelle-Zélande ce dimanche. La falaise, qui se situe près de Christchurch, s'est effondrée dans la mer après un séisme de magnitude 5,8 dont l'épicentre se situait en mer, à environ 17km à l'ouest de la ville. Le tremblement de terre, qui s'est produit vers 13h ce dimanche, n'a pas fait de victimes. Après une alerte donnée par les autorités locales, seul un bâtiment a dû être évacué. Mais les falaises de Taylors Mistake ont été éventrées et un immense nuage de poussière a recouvert les environs.

Un nouveau smartphone Microsoft Lumia de milieu de gamme, pour particuliers et professionnels

Microsoft annonce l'arrivée en France d'un nouveau modèle sous Windows 10, le Lumia 650. Il rejoint une gamme désormais complète qui pourrait pourtant prochainement faire place à une toute nouvelle offre, la faute à des ventes toujours extrêmement faibles.

Décliné en versions simple et double SIM, le Microsoft Lumia 650 est annoncé à partir de 229 euros. Il s'agit d'un smartphone 5 pouces élégant avec son châssis en aluminium, fin (6,9mm) et léger (122g). Il possède 16Go de mémoire interne (extensible par carte microSD) et intègre tous les outils Microsoft : Office, Skype, OneDrive, etc. Selon le constructeur, il répond aussi bien aux besoins du grand public que des entreprises.

Il rejoint les modèles haut de gamme Lumia 950 et 950 XL dans l'offre mobile sous Windows 10 de Microsoft, apparus à l'automne 2015 et commercialisés aujourd'hui en France à respectivement 579 et 679 euros. Ces deux terminaux de 5,2 et 5,7 pouces (1140×2560 pixels) embarquent des processeurs Qualcomm Snapdragon 808 et 810, 3Go de RAM ainsi qu'un capteur photo principal de 20Mpx équipé d'un



flash triple LED et d'un stabilisateur optique. Ils disposent d'une connectique USB Type-C et bénéficient d'une nouvelle technologie de refroidissement liquide. De son côté, le Lumia 550, une déclinaison low-cost de 4,7 pouces avec des composants moins performants, est disponible à seulement 119,90 euros.

Il s'agit là uniquement des smartphones sortis sous l'ère Windows 10, sachant que la gamme Lumia comprend d'illustres anciens acceptant la migration de Windows Phone vers Windows 10. Toutefois, le Lumia 650 pourrait bien être l'un des derniers smartphones de Microsoft sous cette appellation, d'ici l'arrivée d'une future génération de "Surface Phone" mieux adaptée à Windows 10 Mobile, à l'image de l'offre tablette de la firme de Redmond (États-Unis).

Selon Kantar, les smartphones fonctionnant sous Windows ne représentent plus que 7,2% des ventes en Europe de l'Ouest. C'est encore pire aux États-Unis où la gamme Lumia ne représente qu'une part dérisoire de 1,6% des ventes de smartphones sur cette même période. Tous terminaux confondus (PC, smartphones et tablettes), Microsoft revendique néanmoins 200 utilisateurs de Windows 10, un peu plus de 6 mois après son lancement officiel. Le Windows Store compte quant à lui désormais près de 670.000 applications.

LES SITES OU APPLICATIONS SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET NUTRITION EN PROGRESSION SUR MOBILE



EN DÉCEMBRE 2015, 6,2 millions de mobinautes, soit 16,2%, se sont rendus au moins une fois sur un site ou une application de la sous-catégorie Santé / Bien-être / Nutrition, selon des chiffres Médiamétrie.

En décembre 2015, 6,2 millions de mobinautes, soit 16,2%, se sont rendus au moins une fois sur un site ou une application de la sous-catégorie Santé/Bien-être/Nutrition, soit une augmentation de 22,6% d'audience par rapport à décembre 2014.

Les mobinautes de 25 à 34 ans sont les plus friands de cette sous-catégorie : 20,7% d'entre eux ont consulté sur internet des contenus liés à la santé et au bien-être en décembre 2015.

Les CSP+ sont aussi des adeptes de ces sites et applications : 2,3 millions d'entre eux ont consulté au moins un site ou une application de Santé/Bien-être/Nutrition en décembre 2015. Ils constituent ainsi plus du tiers de son audience (36,5%).

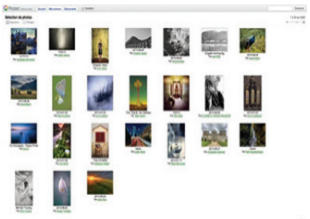
C'est le Journal des Femmes Santé qui arrive en tête de la sous-catégorie avec 1,2 million de visiteurs uniques. Il est suivi de PasseportSanté.net puis de Médisite qui comptent respectivement 715.000 et 590.000 visiteurs uniques.

Google renvoie Picasa aux archives au profit de Photos

C'EST DÉSORMAIS officiel : Google vient d'annoncer la fin de Picasa, à la fois sa plate-forme de stockage Web et son logiciel de retouche et de gestions d'albums pour ordinateur, afin de concentrer toute son activité sur Photos, lancé en 2015 et qui permet de stocker un nombre illimité d'images.

Picasa

C'est en 2004 que Google rachète Picasa et le propose au téléchargement, d'abord sur Windows puis Linux et Mac OS. Il s'agit alors d'une solution de retouche d'images alliée à une visionneuse des photos stockées sur son ordinateur. Il est aussi possible à tout moment d'en sélectionner pour les stocker en ligne sur Picasa Web



Albums, d'un simple clic.

Google arrêtera tout support technique et ne mettra plus à jour ce programme à compter du 15 mars 2016.

Télécharger Picasa : google.com/picasa

Picasa Web Albums

Sa version en ligne, qui permet de partager des albums entiers, a considérablement progressé au fil des ans, se dotant nombreuses fonctionnalités parmi lesquelles la cartographie, la reconnaissance faciale et la gestion des mots-clés associés. Elle s'est malheureusement heurtée à une concurrence de plus en plus forte, de la part des réseaux sociaux (Facebook) puis des applications mobiles (Instagram). En 2013, Google avait déjà transféré des albums de Picasa vers la section photos de son réseau Google+. Sans intervention de l'utilisateur, les photos et albums restants seront tous automatiquement migrés vers son compte Photos.

Le service en ligne Picasa Web Albums fermera définitivement le 1er mai 2016.

Picasa Web Albums : picasaweb.google.com

Google Photos

Annoncé au printemps 2015 lors de la conférence pour développeurs Google I/O, Google Photos permet aujourd'hui de stocker des photos (dans la limite de 16Mpx) et des vidéos (1080p) gratuitement et de manière illimitée sur le cloud, tout en bénéficiant d'outils de classification et de retouche. Google Photos est disponible aussi bien que le Web, au côté des traditionnels outils Google (Gmail, Drive, Docs, Agenda, Google+, Hangouts, etc.), que sur mobiles via une application dédiée qui permet notamment de synchroniser l'ensemble des photos prises avec son smartphone.

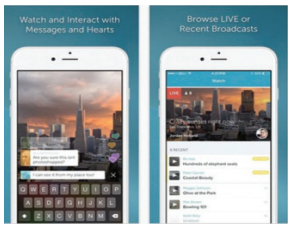
Periscope: Twitter avec la puissance du direct vidéo

PERISCOPE, l'application de Twitter qui permet à chacun de devenir reporter d'un jour en diffusant de la vidéo en direct, est très utilisée par les célébrités pour interagir avec leurs fans.

C'est au cours d'une de ces conversations que Serge Aurier, un joueur du Paris Saint-Germain, a insulté son entraîneur, Laurent Blanc.

Avec un smartphone et une bonne connexion, Periscope permet de diffuser gratuitement un flux vidéo en direct, relayé par un compte Twitter et visible par tous. La vidéo du live reste accessible pendant 24 heures puis disparait.

De nombreuses célébrités comme le chanteur canadien Justin Bieber ou le rappeur français Jul utilisent l'application pour communiquer sans filtre avec leurs fans, qui leur envoient en retour des questions et des petits cœurs.



"On m'interroge, je réagis. C'est encore plus fort sur Periscope qu'à la télévision, l'audience est plus captive" car elle participe, note Tristan Mendès-France, un spécialiste des réseaux sociaux qui enseigne au Celsa. A travers l'application, l'internaute peut aussi être témoin d'évènements en cours à l'autre bout du monde. Lors des attentats du 13 novembre, un voisin du Bataclan avait diffusé des images de l'attaque en direct. Dans un registre plus léger, plus de 20.000 spectateurs ont regardé simultanément une vidéo filmée en janvier par un Anglais montrant les stratégies adoptées par les passants pour éviter une flaque.

Racheté par Twitter en 2015, Periscope connaît un succès fulgurant. Début février, elle occupait la tête du classement des applications les plus téléchargées sur l'App Store d'Apple.

Le réseau social concurrent Facebook a annoncé en janvier qu'il permettait désormais aux Américains de diffuser des vidéos en direct depuis un mobile, une fonctionnalité qu'il prévoit d'étendre au reste du monde.

"C'est le retour de l'oralité dans la conversation numérique", note le sociologue Michaël Dandrieux. Sans contrôle, sans confrontation, sans la solennité qu'imposerait une caméra, on a l'impression qu'on peut tout dire, au risque de déraper, explique-t-il.

La diffusion en direct est aussi vue comme un danger par ceux qui la commercialisent: aux Etats-Unis, la chanteuse Taylor Swift a fait la chasse aux fans qui diffusaient ses concerts, tandis que des organisations sportives comme la NBA font tout pour éviter que les matchs ne soient diffusés gratuitement sur internet.

Questions ? Réponses !

COMMENT GUÉRIR DU BÉGAIEMENT ?



Le bégaiement est un trouble du langage qui touche environ 600.000 personnes en France. Soit pratiquement 1 personne sur 100, avec des handicaps de niveaux très divers. La prise en charge de la maladie n'est pas toujours convenablement assurée.
Surtout dans ses formes légères, dont le caractère invalidant est souvent mal pris en compte.

Traitement du bégaiement

Pourtant, s'il est dépisté à 5 ans et orienté vers une prise en charge orthophonique professionnelle, un enfant bègue a pratiquement 100 % de chances de parvenir à l'âge adulte… totalement guéri.
En revanche, les risques de voir son bégaiement persister toute la vie s'élèvent à 25 % s'il n'est pas pris en charge…

Causes du bégaiement

Les connaissances sur l'origine de cette maladie longtemps assimilée à des troubles émotionnels, évolue et se précise.
Une équipe de recherche a démontré que certains bégaiements pourraient trouver leur origine dans des modifications anatomiques des structures cérébrales.

Nos éternuements peuvent en dire long sur la propagation des maladies

L'éternuement est déclenché par notre organisme pour faire le ménage dans notre nez. Il a pour effet indésirable de propager microbes et autres virus dans l'air qui nous entoure. Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) ont choisi d'étudier de très près la façon dont les fluides muco-salivaires se répandent dans l'air lorsqu'on éternue pour mieux prévoir et prévenir la propagation des maladies.

Chaque année, au début de l'hiver, les recommandations sont les mêmes : lorsque vous éternuez, mettez votre main devant la bouche ! Cela n'est pas seulement un signe de politesse. Non, il s'agit surtout d'une précaution simple pour éviter la transmission de certaines maladies infectieuses. Lorsque vous éternuez, en effet, vous expulsez des fluides muco-salivaires susceptibles de contaminer votre entourage. Il y a quelques années déjà, une équipe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) avait travaillé sur la question. Elle avait conclu que les éternuements produisaient des nuages de gaz transportant les gouttelettes infectieuses. Cette forme particulière permettrait aux gouttelettes d'aller 200 fois plus vite que si elles étaient déconnectées les unes des autres. Aujourd'hui, cette même équipe va un peu plus loin en analysant le phénomène en détail.
Rappelons tout d'abord que l'éternuement est un processus mis en œuvre par l'organisme pour éjecter une substance jugée irritante qui tenterait de s'installer dans le nez. Cette brusque expiration peut être plus ou moins violente selon les individus. Les chercheurs parlent de vitesses d'expulsion



pouvant aller jusqu'à 50 km/h et de gouttelettes de fluides muco-salivaires pouvant atteindre plusieurs mètres.
Ce que l'équipe du MIT, dirigée par Lydia Bourouiba, a voulu déterminer, c'est la façon dont se propagent dans l'air ambiant, ces fluides muco-salivaires. Une étude de la dynamique des fluides issus d'un éternuement, en somme. Pour mener à bien leurs expérimentations, les chercheurs ont positionné des sujets humains sur fond noir et mis en place, face à leurs bouches, deux caméras monochromes à grande vitesse. Pour provoquer les éternuements, ils ont simplement chatouillé le nez des sujets. Ils ont ensuite enregistré un maximum d'images de l'éternuement pendant une courte période de temps de 200 millisecondes.

Un schéma de dispersion des fluides

Plus de 100 éternuements plus tard, les chercheurs du MIT ont dégagé un véritable modèle de la dispersion des fluides lors d'un éternuement. Au sortir de la bouche, les fluides muco-salivaires forment une sorte de large flaque qui s'étend en même temps que l'air est expulsé. Puis, la flaque se disloque en longs filaments. Ceux-ci finissent par se briser en gouttelettes de différentes tailles qui tombent au sol ou se retrouvent prises dans une turbulence. Tout se passe un peu comme lorsque vous jetez de la peinture dans les airs.
Le résultat est surprenant en lui-même car, jusqu'alors, les chercheurs avaient en tête un schéma de fragmentation des fluides muco-salivaires totalement différent. Ils pensaient que les éternuements produisaient directement des gouttelettes. L'étude des chercheurs du MIT est d'autant plus intéressante que l'équipe a également noté une variation dans le schéma de propagation des fluides. Pour les individus dont la salive est plus élastique, les filaments ont tendance à se maintenir plus longtemps. Des perles se forment le long de ces filaments avant de finalement se transformer en gouttelettes. Ces travaux, un peu surprenant de prime abord, pourraient trouver une application directe de la plus grande importance : l'étude de la transmission des maladies.
Un nouveau laboratoire va d'ailleurs être installé au MIT, équipé d'une petite chambre à température contrôlée qui permettra de visualiser éternuements, toux, etc. Le tout en partenariat avec des équipes médicales. Mieux comprendre la physique qui se cache derrière ce phénomène de fragmentation des fluides muco-salivaires et, derrière, la répartition en taille des gouttelettes, devrait en effet aider à mieux appréhender les processus de contamination et même à identifier les super-spreaders, ces individus plus contaminants que les autres.

Des molécules toxiques dans les cosmétiques pour bébé

Une ONG a dressé la liste des nombreux produits dangereux retrouvés dans des cosmétiques pour bébés, tels que les shampoings, lotions, laits nettoyants et lingettes. Le seul produit sans risque était le liniment.
L'association Women in Europe for a Common Future (WECF) a passé au crible 341 produits cosmétiques pour bébés en juillet et août 2015, vendus en France dans les pharmacies, parapharmacies, supermarchés, mais aussi les magasins biologiques. Sur la base des études scientifiques et des évaluations des autorités sanitaires de l'Union européenne (comité scientifique pour la sécurité des consommateurs, SCCS) et française (Agence nationale de sécurité du médicament, ANSM), cette ONG a classé les ingrédients qui composent ces produits selon trois catégories : « risque élevé », « risque modéré » et « risque faible ou non identifié ».
Les résultats de cette enquête, dont les résultats sont à paraître imminemment, montrent qu'une large majorité de produits, 299 sur 341, sont composés d'ingrédients à « risque élevé ». On retrouve en effet un allergène par contact (la méthylisothiazolinone ou MIT) dans 19 produits, dont sept lingettes, un conservateur soupçonné d'effets toxiques sur la reproduction (le phénoxyéthanol) dans 54 produits, dont 26 lingettes, ainsi que des parfums dans 226 produits, « impliquant des risques potentiels d'allergies », s'inquiète WECF.
Dès décembre 2012, la Société française de dermatologie avait révélé que le MIT, conservateur très largement utilisé dans les cosmétiques en remplacement des parabens (eux-mêmes accusés d'être des perturbateurs endocriniens), entraînait un nombre croissant d'irritations et d'eczémas. En septembre 2014, Bruxelles avait d'ailleurs imposé de réduire son usage sans toutefois l'interdire.
Finalement, « seul le liniment ne présente aucune substance à risque élevé », a commenté Elisabeth Ruffinengo, responsable projets santé-environnement de WECF. L'ONG a en outre retrouvé quatre ingrédients ou familles d'ingrédients classés à « risque modéré » dans 181 produits : l'EDTA, un composé très présent dans les produits moussants (shampoings et bains), des sulfates (laureth et lauryl sulfate), qui sont des agents moussants potentiellement irritants, ainsi que des huiles minérales, issues de la chimie du pétrole, pouvant être contaminées par des impuretés et des nanoparticules, « dont les effets sont encore mal évalués ». L'EDTA a été retrouvé dans 87 produits, dont 30 lingettes ; les sulfates dans 50 produits, en grande majorité des produits pour le bain et des shampoings ; les huiles minérales dans 30 produits, majoritairement des crèmes et lotions ; enfin, les nanoparticules, dans 14 produits solaires.



WECF demande l'interdiction de trois substances dangereuses

WECF, qui repose sur un réseau de 150 organisations environnementales et féminines présentes dans 50 pays, demande « l'interdiction des trois ingrédients à risque élevé dans tous les cosmétiques destinés aux enfants de moins de trois ans ».
« On a été très surpris par l'omniprésence de parfums dans la quasi-totalité des produits », alors que cet ingrédient, totalement superflu, peut causer des allergies par contact », a souligné Elisabeth Ruffinengo. « Il y a eu certes des progrès réalisés » dans la composition des cosmétiques pour bébés, a-t-elle ajouté, « mais le principe de précaution voudrait qu'on n'utilise pas des substances dont on sait qu'elles sont potentiellement dangereuses ».
Car la peau du bébé et du jeune enfant est particulièrement fragile. « Son pH est neutre durant les premières semaines et elle n'est pas encore protégée par le film hydrolipidique qui met les cellules à l'abri des influences extérieures. Elle est aussi plus perméable que celle de l'adulte, car les cellules de l'épiderme ne sont pas encore suffisamment soudées les unes aux autres », explique l'ONG. En outre, chez le bébé, la zone du siège, souvent humide et chaude, est particulièrement sensible « car elle favorise l'absorption des substances par voie cutanée ».
Or, l'étude montre que les ingrédients incriminés se retrouvent très souvent dans les lingettes. « C'est très inquiétant. Les lingettes sont très utilisées car elles sont pratiques, sans rinçage, transportables partout », a relevé Elisabeth Ruffinengo.
En octobre 2013, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir avait passé au banc d'essai 27 lingettes pour bébés et avait constaté que 94 % des lingettes testées pourraient être nocives. L'ANSM avait elle-même recommandé en 2012, « à titre de précaution », de ne pas utiliser des lingettes pour bébés contenant du phénoxyéthanol, ce même conservateur classé à risque élevé par WECF.

Les volcans émettent-ils plus de CO2 que nos activités ?

Et si les volcans modifiaient davantage le climat que les activités humaines ? Cette question récurrente sur les causes anthropiques et naturelles de l'augmentation du dioxyde de carbone dans l'atmosphère a fait l'objet d'une mise au point publié par Terrance Gerlach dans la revue Eos de l'American Geophysical Union.



Les éruptions volcaniques rejettent des cendres, des poussières, des gaz : soufre (SO2, H2S), des halogènes (Hcl, Hbr), du CO2 et de la vapeur d'eau dans l'atmosphère.
Les émissions de soufre agissent sur le climat en réduisant le rayonnement solaire, en réchauffant la stratosphère, en altérant la création d'ozone, en diminuatn la température moyenne de surface et en réduisant notablement les précipitations, explique un article scientifique paru dans PAGES Magazine.
Le CO2, un gaz à effet de serre, est également émis par le dégazage du magma souterrain qui est présent sous les volcans.
Si l'on compare les émissions en dioxyde de carbone (CO2) des volcans terrestres à ceux de nos activités, la comparaison est sans équivoque. En moyenne, nos activités émettent en seulement 3 à 5 jours l'équivalent des rejets de CO2 de tous les volcans terrestres pendant une année ! Rappelons que le CO2 émis en excès dans l'atmosphère est à l'origine du réchauffement climatique en cours.
"La question la plus récurrente que j'ai eue (et que j'ai encore) dans mes 30 ans de carrière en tant que géochimiste spécialisé sur les volcans de la part du grand public et des autres scientifiques des sciences de la Terre qui couvrent d'autres domaines que la volcanologie, est « Les volcans émettent-ils plus de CO2 que les activités humaines ? » Les résultats de cette étude soulignent sans équivoque que la réponse à cette question est « non » : les émissions anthropiques de CO2 surpassent largement celles issues des volcans" a déclaré Terrance Gerlach.

Nos activités émettent 140 fois plus de CO2 que les volcans !

Pour arriver à cette conclusion, le chercheur a travaillé sur cinq études publiées (dans des revues scientifiques) qui évaluent les émissions planétaires de CO2 provenant des volcans. Celles-ci sont estimées entre 100 millions et 500 millions de tonnes de CO2 par an. Terrance Gerlach a donc choisi d'utiliser le nombre de 250 millions de tonnes de CO2 par an pour réaliser ses comparaisons. Or, les émissions anthropiques (dont l'origine est humaine) de CO2 étaient de 35 milliards de tonnes en 2010 : c'est 140 fois plus !

L'exemple du volcan Eyjafjöll (Islande)

Au plus fort de son activité récente (avril 2010), le volcan islandais a émis entre 150 000 et 300 000 tonnes de CO2 par jour, selon des estimations de Colin Macpherson, géologue à l'université de Durham en Angleterre. Toutefois, "la quantité de CO2 émise par les volcans en général, et celui-là en particulier, est négligeable" a souligné le vulcanologue Patrick Allard, de l'Institut physique du globe de Paris. En effet, en 2010, la Chine, premier pays en terme d'émissions de CO2, relâchait déjà près de 21 millions de tonnes de CO2 par jour, soit l'équivalent d'environ 100 éruptions explosives de l'Eyjafjöll en même temps !

Encore plus fort que les supervolcans

Les calculs de Gerlach suggèrent que nos émissions actuelles de CO2 pendant une année dépasseraient même celles liées à l'éruption d'un ou plusieurs supervolcans par an. Or, ces éruptions massives, souvent à l'origine de crises biologiques majeures, sont extrêmement rares avec des périodes de retour de 100 000 à 200 000 ans. Heureusement pour nos civilisations, l'Homme moderne n'a encore connu aucune éruption massive. L'exemple le plus récent est l'éruption de Toba il y a 74 000 ans en Indonésie et l'éruption de la caldeira de Yellowstone, aux Etats-Unis, il y a deux millions d'années. D'ailleurs, les récentes déformations topologiques du supervolcan de Yellowstone indiquent qu'une éruption massive pourrait bien se reproduire.
Comme dans tous les domaines de la recherche scientifique, les efforts doivent être maintenus afin de réduire encore les incertitudes sur les rejets liés aux dorsales médio-océaniques, aux arcs volcaniques, et aux volcans de type points chauds. Cependant, il existe un consensus scientifique certain sur la quantité bien plus faible des rejets de CO2 issus des volcans par rapport à ceux que nous émettons massivement.

La France devrait tuer 42 loups, contre l'avis des Français et en infraction avec la loi

LA CHASSE aux loups continue en France, au mépris de la loi et de l'avis des Français. Ainsi, la Ministre de l'écologie vient de publier deux arrêtés fixant les conditions de tirs et le nombre de loups pouvant être tués pour la période 2015-2016. Ces mesures entérinent une politique de destruction dictée par les lobbies agricoles et de la chasse. Plusieurs associations de défense des animaux et de la biodiversité demandent le retrait de ces arrêtés et portent plainte contre la France.
En France, depuis le début des années 1990, le loup[1] recolonise naturellement des territoires d'où il avait été chassé il y a un siècle. Cette reconquête suscite de vives polémiques qui opposent les éleveurs et chasseurs aux protecteurs des animaux.
Rappelons qu'en France, le loup (canis lupus) est officiellement une espèce strictement protégée. Malgré cela, des loups sont toujours régulièrement abattus sur dérogation préfectorale alors qu'ils sont déjà victimes du braconnage et des empoisonnements.
De nouveau, Ségolène Royal, la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a pris deux arrêtés datés du 30 juin 2015 :
•l'un fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (Canis lupus) ;
•l'autre fixant le nombre maximum de spécimens de loups (Canis lupus) dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2015-2016.
Ces arrêtés dépassent largement le cadre de la "défense" à l'égard d'éventuels loups qui rôderaient autour des troupeaux puisqu'ils peuvent désormais être abattus :
•même si le bétail n'a pas été attaqué et n'est pas menacé ;
•même si le bétail n'est pas protégé,
•jusqu'à six mois après le constat de "dommages importants et récurrents d'une année à l'autre dans les élevages ayant mis en œuvre les tirs de défense" et dans la mesure où les troupeaux demeurent dans les conditions où ils sont exposés à la prédation du loup".
Pire, les tirs sont possibles jusque dans le cœur des parcs nationaux, alors que la chasse y est normalement non autorisée (sauf celui des Cévennes). D'un autre côté, les éleveurs continuent d'être subventionnés et indemnisés sans contrepartie ni incitation à protéger leur troupeau.
Le nombre de loups pouvant être tués en 2015-2016 augmente de 24 à 36, alors que la population de loups est en baisse d'après le suivi officiel (ONCFS : 301 loups estimés en 2014, 282 loups en 2015). "Les abattages (19 légaux en 2014-2015) ont pourtant montré leur inefficacité depuis des années puisqu'ils n'empêchent par les attaques de continuer sur les troupeaux insuffisamment protégés qui concentrent l'essentiel de la prédation", souligne le collectif.
En outre, ces arrêtés ont été pris alors qu'ils avaient été massivement rejetés par les citoyens lors de la consultation publique. En fait, près de 80 % des Français rejettent la chasse au loup : un sondage IFOP réalisé fin 2013 pour les associations ASPAS et One Voice, montre que 76 % des Français considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France, et que 80 % sont farouchement opposés à son éradication. De même, plus de 77 % des internautes du site notre-planete.info sont défavorables à la chasse aux loups selon un sondage de juin 2014.
Pour les 32 associations membres de CAP Loup, "l'État obéit aux syndicats agricoles et au monde de la chasse, par des mesures contraires à toute idée de coexistence entre le loup et l'élevage." C'est pourquoi, ces associations ont demandé, depuis un an à rencontrer Ségolène Royal pour lui faire part de leurs propositions en faveur d'une meilleure cohabitation entre le loup et le pastoralisme. Malheureusement, la Ministre de l'écologie refuse de recevoir les associations écologistes, tandis qu'elle reçoit les syndicats anti-loups et applique leurs doléances."En organisant une chasse aux loups qui met en péril le retour de l'espèce au niveau national et sans chercher à favoriser la coexistence avec les activités agricoles, l'État met la France en infraction par rapport à la convention de Berne et à la Directive Habitats-Faune-Flore. Nos associations portent donc plainte contre la France auprès de la Commission européenne", concluent les associations de CAP Loup qui ont également lancé une pétition.

Les loups sont abattus

Quatre loups ont été abattus dans les Alpes le week-end du 17 octobre 2015, alors qu'il n'y a plus de troupeaux en alpage à partir du 15 octobre et donc plus de risque...
Depuis le 1er juillet 2015, 34 loups ont déjà été tués par des chasseurs. Et le ministère de l'écologie prévoit finalement d'en abattre 6 supplémentaires jusqu'en juin 2016, pour un total de 42 ! Ce projet d'arrêté est en consultation publique sur le site du ministère où chacun peut donner son avis...
Les associations de défense du loup rappellent que "Le loup est une espèce protégée. La France ne peut déroger à cette protection qu'à la triple condition de l'existence de dommages importants à l'élevage, de l'absence d'autre solution satisfaisante, du maintien, dans un état de conservation favorable, des populations de l'espèce dans son aire de répartition naturelle." Vu que ces conditions ne sont pas réunies, elles "ne baissent pas les bras et vont se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat."

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

PENSÉE



Cela fait 1an depuis que tu nous as quittés, chère épouse, maman, belle maman et grand-mère, mais la douleur est aussi vive qu'en cette journée du 09/04/15.
En ce triste souvenir, ton époux, tes enfants, tes gendre et tes petits enfants demandent à tous ceux qui ont connu et aimé **Mme AIT AHMED née AIT IKHLEF Zahia** d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prient Dieu le tout puissant de lui accorder sa miséricorde et de l'accueillir en son vaste Paradis.

AVIS DE CONDOLEANCES

Le Président Directeur Général de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité «ANEP/SPA», les cadres et l'ensemble du personnel, profondément touchés par le décès du père de leur collègue, **Mlle OUAREZKI Baya,** présentent à cette dernière ainsi qu'à sa famille leurs condoléances les plus attristées et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

« Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en son vaste Paradis ».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie.
Pour tout contact, appeler le
n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs, Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

MARIAGE

Les familles GHIDOUCHE et HAMMOUCHE ont l'immense plaisir et le doux bonheur d'annoncer le mariage, célébré ce vendredi premier avril 2016 de leurs enfants, **MAHFOUD et DYNA**
Nous partageons ce plus beau jour de notre vie avec eux en leur souhaitant du fond de notre cœur entente, tendresse, une mutuelle solidarité et une éternelle compréhension. Nous formulons le vœu de les voir vivre, entourés et accompagnés de notre profonde affection, des jours heureux dans un ciel sans nuage.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

REDACTEUR EN CHEF
DJAMEL ZERROUK

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

RÉGIME "VENTRE PLAT"



Notre alimentation est trop riche en graisses et en produits sucrés, éléments responsables de notre augmentation régulière de poids. Il faut donc introduire de nouvelles habitudes alimentaires. Mais l'une après l'autre, progressivement, pour ne pas "flancher" devant l'ampleur de la tâche ! Il faut alors:

- Apprendre à structurer les trois principaux repas pour éviter les fringales.
- Prendre au moins deux portions de fruits par jour… mais pas plus de quatre si on veut perdre du poids.
- Choisir les morceaux de viande les moins gras pour limiter la quantité de lipides et les dégraisser avant (ou après) cuisson.
- Choisir des modes de cuisson peu gras (cuit-vapeur, autocuiseur, papillotes, poêles antiadhésives, wok…)
- Plus de calcium (3 à 4 produits laitiers par jour)… mais en allégeant les matières grasses.
- Des légumes ou des légumes secs deux fois par jour. Eviter les plats à base de légumes dont la teneur en lipides est de plus de 5g/100g d'aliment (voir sur l'étiquette).
- Si vous prenez un substitut de repas, complétez-le avec un laitage, un fruit et un morceau de pain pour prolonger la satiété

L'argile verte un soin miraculeux pour la santé



Non seulement l'argile fait fuir microbes et bactéries, absorbe et régule l'excès de sébum, régénère les tissus fragilisés par l'âge, mais en plus c'est un cicatrisant efficace.
On trouve l'argile verte dans les pharmacies ou dans les magasins spécialisés en diététique, soit en tube prêt à l'emploi.

Masque de beauté régénérant

On applique l'argile prête à l'emploi, sur le visage, en évitant soigneusement le contour des yeux. On laisse l'argile agir durant 10 minutes. On rince à l'eau tiède.

Cheveux gras

On applique sur le cuir chevelu, en évitant soigneusement les pointes, de l'argile verte, prête à l'emploi. On masse bien. On rince puis on termine de le rinçage avec de l'eau citronnée pour faire briller les cheveux.

Dents

Pour avoir les dents blanches et saines on utilise l'argile verte comme dentifrice ! On trempe la brosse à dents dans une pâte d'argile verte, additionnée d'eau. On frotte. On rince. Les dents deviennent blanches et l'haleine fraîche.

Boutons infectés

A l'aide d'un pinceau, on applique l'argile verte sur les zones irritées et infectées. On laisse sécher. On rince. Puis on passe un quart de citron sur le bouton.

Egratignures, coupures et morsures

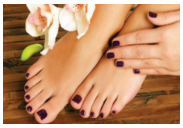
On applique directement l'argile sur la peau. Dés que l'argile sèche, on rince. Puis on renouvelle l'opération, jusqu'à ce que la peau ne soit plus irritée.

Sinusites

Appliquez pendant ½ heure, sur les arcades sourcilières des compresses d'argile (de l'argile dans un mouchoir soit en papier soit en tissu). Restez bien au chaud. Renouvelez l'opération 3 fois par jour.
Ce remède est fait pour calmer la douleur provoquée par les sinus et non pas pour guérir. Vous devez prendre les médicaments prescrits par le médecin.

ATTENTION:
Il ne faut pas utiliser un métal pour préparer l'argile verte.
Une spatule en bois et une coupelle en verre ou en porcelaine sont conseillés.

SE PRÉPARER DE JOLIS PIEDS



• Coupez vos ongles régulièrement
A ras et légèrement carrés pour éviter l'ongle incarné, de préférence au coupe-ongles, plus facile à manier de la main droite comme de la gauche, sans risque de plier l'ongle. Puis, limez-le pour éviter de filer collants et chaussettes Nylon. Oubliez la lime en métal. Préférez-lui les limes en carton jetable. Ce geste simple vous épargnera surtout l'ongle douloureux voire bleui si vous marchez beaucoup.

Gommer encore et toujours..
Etape à ne pas négliger, le gommage redonnera à l'épiderme de vos pieds la douceur perdue pendant l'hiver. La corne installée sous vos talons ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir.
Hydrater pour garder la peau souple

• Nourrissez-les !
De beaux pieds sont des pieds bien hydratés. L'hydratation est essentielle car elle évite aux cellules cornées de s'assécher et de s'amonceler en callosités disgracieuses et douloureuses.
Si la peau des contours de vos ongles est desséchée ou irritée, enduisez-la de gel de soin spécial cuticules enrichi en huile ou massez-la avec une crème très hydratante pour peau sèche.
Luttez efficacement contre la transpiration
• Talquez vos pieds en insistant sur la voûte plantaire

VITAMINE C :



La vitamine C est présente dans les fruits et légumes, particulièrement les agrumes, et dans les abats et le lait maternel.
La carence engendre le scorbut. Elle est exceptionnelle mais peut toucher des personnes ne se nourrissant que de conserves et de produits cuits.
Les symptômes de carence sont une asthénie, des douleurs diffuses, des hématomes et saignements pouvant aller jusqu'au décès.
Actuellement des études sont en cours pour évaluer son potentiel anti-infectieux et anticancéreux mais à la date d'aujourd'hui aucune n'a mis en évi dence d'effet.
Il n'existe pas de surdosage en vitamine C sinon un possible retard d'endormissement et des coliques.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

lutter contre l'excès de cholestérol

Contre l'excès de cholestérol, dans un premier temps il faut opter pour une alimentation méditerranéenne : viande maigre, poissons gras (saumon, thon, maquereau, sardine….), fruits, légumes, céréales complètes, huile d'olive et ou Colza et faire 30 minutes d'exercice par jour.

Extraire une épine

Tout d'abord, ramollissez la peau du doigt en lui donnant un bain d'eau chaude additionnée d'une cuillère à soupe de gros sel pendant 5 minutes. Ensuite, vous pourrez extraire l'épine avec une pince à épiler ou une aiguille passée sur une flamme. Elle ne résistera pas. N'oubliez surtout pas de désinfecter!

Tartiner le beurre aisément

Pour tartiner le beurre aisément :
■ Utilisez un couteau épluches légumes et faites des copeaux qui s'étendront sans difficultés .
Pour cuisiner :
■ Faites un beurre clarifié : faites le fondre doucement au bain marie et écumez le petit lait qui remontera à la surface et mettez le dans un bol.

Gâteau aux fruits



Ingrédients :

■150 gr de farine
■75 gr de sucre
■120 gr de beurre
■3 œufs
■1 sachet de levure
■1 sachet de vanille
■100 gr raisin sec
■Fruit : pommes, poires, bananes, fraises...

Préparation :

■ Battre les œufs, ajouter le sucre, la farine, la levure, la vanille puis la beurre. Mélanger afin d'obtenir une pate homogène.
■ Ajouter les raisins secs les fruits coupés en morceaux. Beurrer un plat et verser la pâte.
■ Enfourner pendant 40 min.

Fricassé tunisien



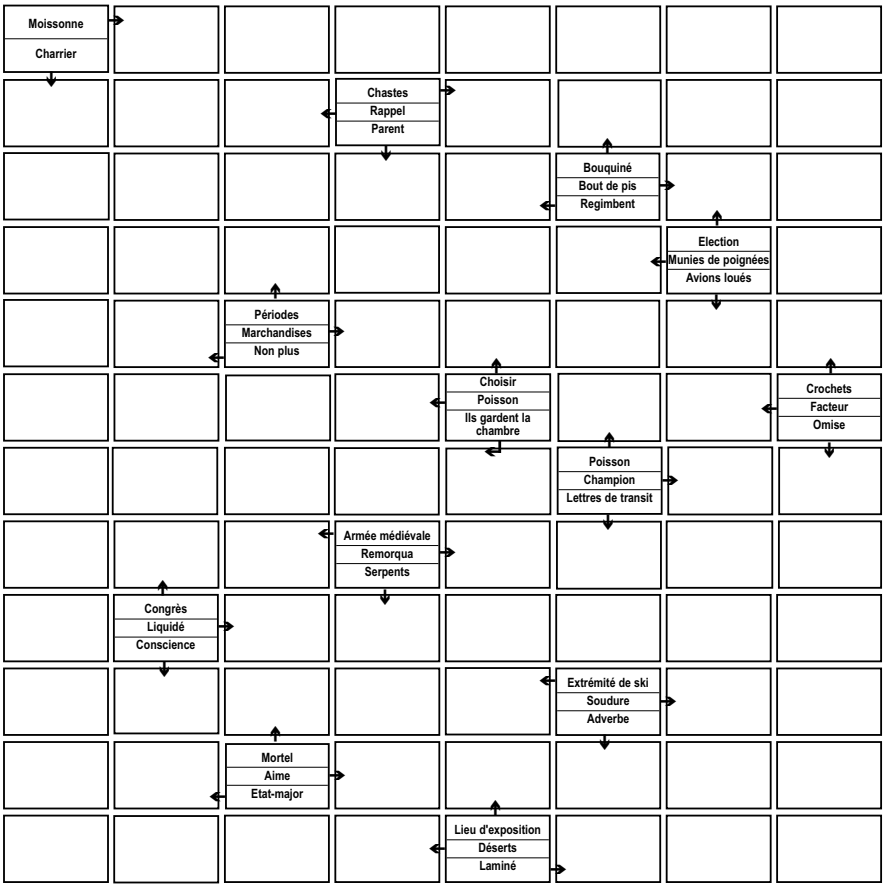
Ingrédients :

■ 2 verres de farine (1 verre fait 250 ml)
■ 1 cuillère à café de bombée de levure instantanée
■ 1 cuillère à soupe de sucre
■ 3 cuillères à soupe de lait en poudre
■ 30 g de beurre mou
■ sel
■ eau tiède
Farce:
■salade méchouia
■pomme de terre cuite et écrasée
■thon
■œufs durs coupés en petits morceaux
■olives en rondelles
■câpres
■harissa allongée avec un peu d'eau

Préparation :

■ Préparation de la pâte: Pétrir bien tous les ingrédients sauf le beurre puis rajouter le beurre mou et repétrir encore. Couvrir et laisser lever. Dégazer la pâte, l'étendre et découper des ronds avec un emporte pièce puis, passer dessus le rouleau pour allonger un peu en forme ovale. Disposer sur un plateau fariné, couvrir et laisser lever un peu.
■ Pendant ce temps, préparer la méchouia et les autres ingrédients.
■ Après la deuxième levée, chauffer l'huile dans une poêle (elle ne doit pas être brulante) et plonger les petits pains dans le bain d'huile et frire des deux côtés.
■ Egoutter sur du papier absorbant puis, les ouvrir d'un seul côté et les garnir selon le goût d'une couche de harissa allongée d'eau, de méchouia, de pomme de terre écrasée, de thon, de câpres, de petits morceaux d'œufs durs et de rondelles d'olives et déguster.

Mots fléchés n° 2441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 2440

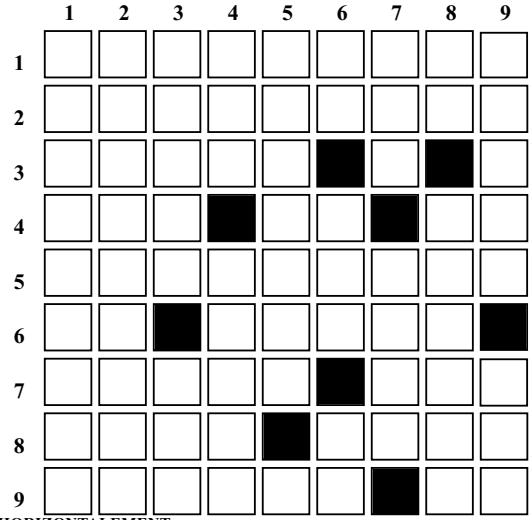
Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI
EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE
D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 2440

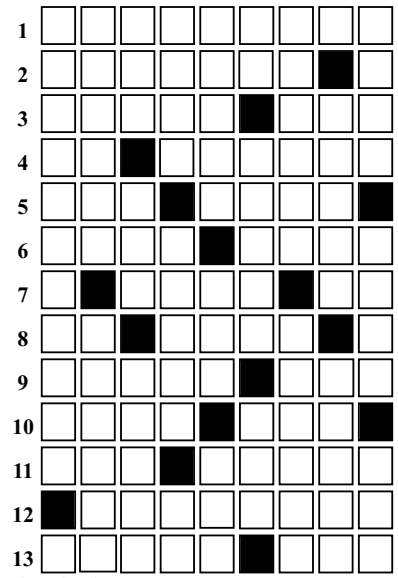
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 2440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT
NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES

Verticalement

IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

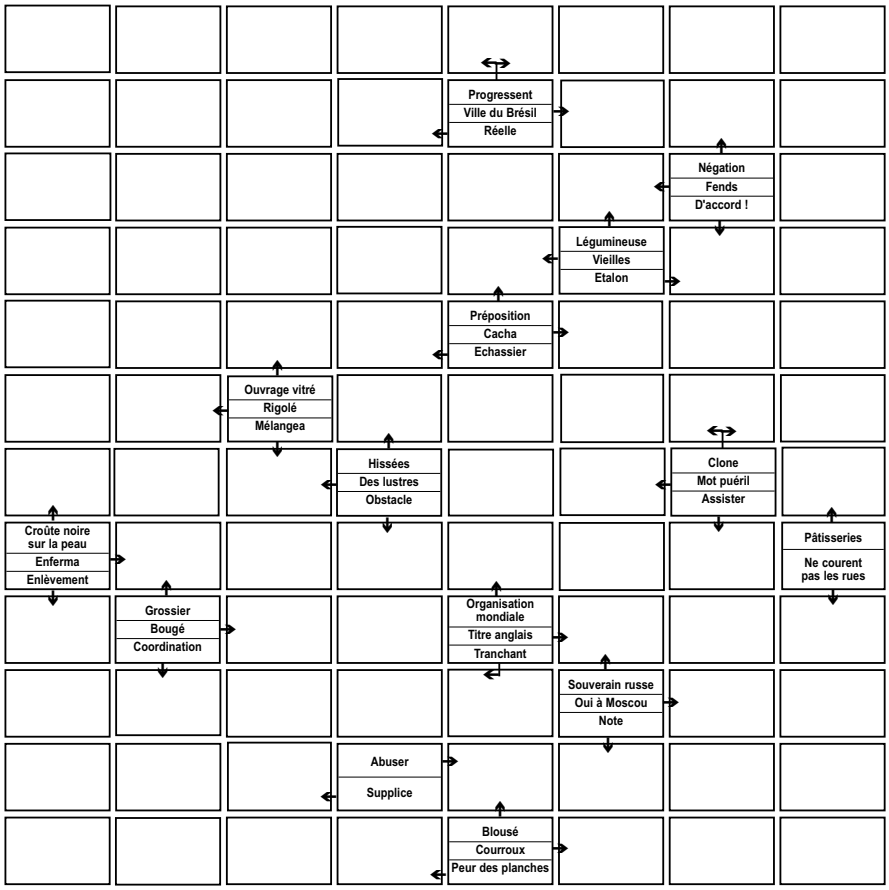
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7

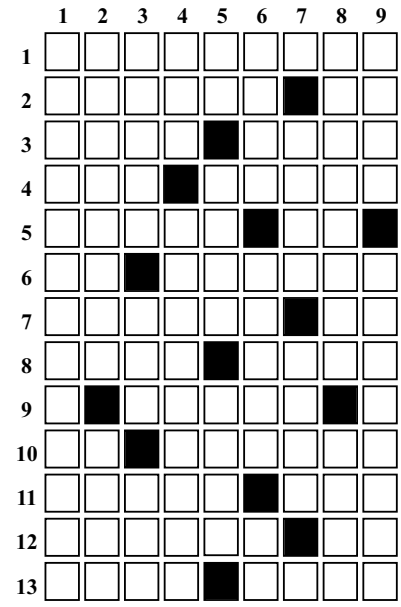
SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1371



Mots croisés 9/13 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT

1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE

Verticalement

STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

SOLUTION N° 1370

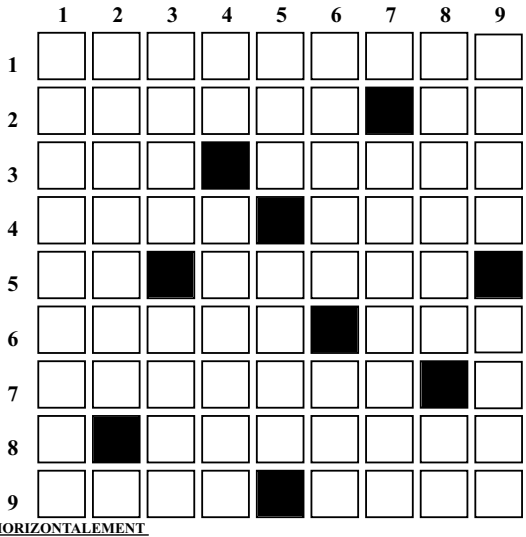
HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES
DU
OPEN -
OPTIQUES
BOREALE - QUEL
- ASA - VERRUE -
EU
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE -
FEES

VERTICALEMENT

ADHESION -
BOME
CI - POMPIER -
AM
RADIUM - EPAN-

Mots croisés 9/9 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

VERTICALEMENT

1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

SOLUTION N°1370

HORIZONTALEMENT

DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION

soduku 100

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9					5		8	
				9		4		
		8		7			2	6
					7	6		5
			5	2	1			
3		4	9					
7	9			1		8		
		6		5				
	8		4					7

SOLUTIONS

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20.55 : The Voice, la plus belle voix



DIVERTISSEMENT - 7 épisodes
Après s'être qualifiés lors des battles, les talents sont désormais neuf dans chaque équipe à espérer décrocher leur sésame pour les grands shows en direct. Pour cette phase de la compétition, chaque coach divise son groupe en trois trios de chanteurs. Chacun désigne le titre qu'il souhaite interpréter sur scène. Après les prestations des participants, le coach doit faire un choix décisif.

france 2 20.55 : La vie sauvage



Grande-Bretagne (2016)
En Afrique de l'Est, non loin du Kilimandjaro, une petite éléphante fait ses premiers pas balbutiants. Embourbée, l'éléphante traîne la patte. Sa jeune mère encore inexpérimentée se révèle aussi maladroite qu'elle. Heureusement que la grand-mère, telle une matriarche à la patte de fer, intervient et use de toute son expérience et de son autorité sur sa descendance. Ailleurs, au Groenland, il ne s'agit pas d'apprendre à marcher, mais d'apprendre à tomber.

france 3 20.55 : Mongeville



TÉLÉFILM POLICIER - France (2013)
Mongeville assiste à la mort de son ancien collègue, le juge Delvaux, victime d'un attentat à la voitire piégée. Axelle Ferrano lui apprend qu'Arnaud Huchet, un homme que lui et Delvaux ont condamné douze ans auparavant pour le meurtre de sa femme, est sorti de prison. L'ex détenu chercherait-il à se venger des deux juges d'instruction ? Pour le savoir, Mongeville lui rend visite. Quelques heures plus tard, celui-ci est retrouvé mort à son domicile.

M6 20.55 : Hawaii 5-0



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2010)
Danny et Eric Russo sont envoyés sous couverture dans une université pour enquêter sur la mort d'un enseignant dont le corps a été retrouvé en partie dévoré dans une porcherie. Le premier se fait passer pour un professeur, le second pour un étudiant. Ils apprennent que la victime a été enlevée sur le parking de la faculté. Le défunt n'était pas du tout apprécié par ses élèves, ce qui allonge la liste des suspects.

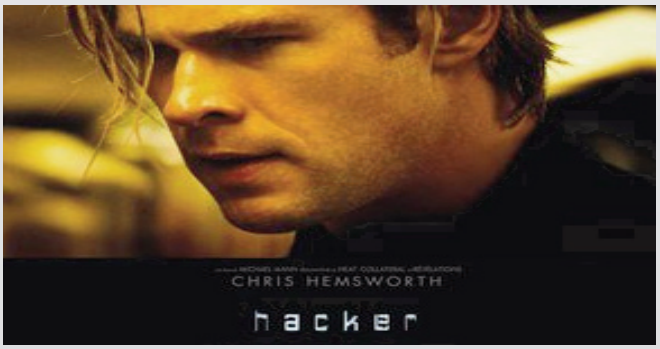
TV5MONDE 21.00 : Thalassa



MAGAZINE DE LA MER - 1 saison / 246 épisodes

Un vent nouveau souffle sur l'arc antillais qui attire les aventuriers du XXIe siècle. Tel Arjen, navigateur hollandais, à la barre d'une superbe goélette, le « Tres Hombres ». Il remet au goût du jour le transport à la voile entre l'Europe et les Caraïbes. A Bequia, dans l'archipel des Grenadines, on peut apercevoir des baleines à bosse. Les hommes les pêchent au harpon. Mais cette tradition divise ses habitants. Georges Cohen, entrepreneur autodidacte, a réinvesti une partie de sa fortune dans une île des Caraïbes, Calivigny ; Martine est championne de Jet-Ski et adore vanter les charmes de la Martinique.

CANAL+ 20:45: Hacker



THRILLER - Américain (2015)
Une centrale nucléaire chinoise vient d'être victime d'une attaque informatique, qui fait partie d'une série perpétrée par de mystérieux criminels. Les autorités chinoises placent le colonel Chen Dawai sur l'affaire. Celui-ci travaille en coopération avec la police américaine et décide de faire appel à son ami Nick Hathaway, brillant pirate informatique, qui purge une longue peine de prison pour avoir volé des banques.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:33	12:30	16:09	19:03	20:24	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:38	12:35	16:13	19:07	20:27

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:52	12:49	16:28	19:21	20:42

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:53	12:40	16:16	19:08	20:23

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:00	12:56	16:34	19:28	20:48

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:05	13:01	16:39	19:32	20:52

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:09	13:04	16:42	19:35	20:55

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5445 - SAMEDI 1er RAJAB 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	17°	9°
Oran	21°	6°
Constantine	14°	3°
Ouargla	22°	12°

AVANT LE DÉBUT DU RAMADHAN

Opération d'embellissement de la ville des Roses

Après avoir réuni, au courant de la semaine écoulée, les membres de l'exécutif de la wilaya et le P/APC, Abdelkader Bouazghi, wali de Blida, se réunit de nouveau, cette fois-ci avec les représentants de la société civile et les associations, cela dans le but de sensibiliser la population sur la propreté et de peinture des façades à travers tout le territoire de la wilaya.



DR

A vrai dire, l'opération d'embellissement de la wilaya a débuté il y a de cela quelques mois. C'était juste après son installation à la tête de cette wilaya que Abdelkader Bouazghi a pris le taureau par les cornes et en décidant de remédia à ce qui ne se faisait pas dans un passé récent. Au début, il avait appelé cela « dégraissement «. Est-ce que cela veut dire que les grandes choses vont démarrer ? Toute donne à penser que oui.Tout a débuté par plus de 30 opérations de volontariat à travers les 25 communes de la wilaya. Ces opérations ont été menées par les éléments des directions concernées assistés par les citoyens.

Ensuite, c'était évident, il fallait récupérer l'espace public squatté par les commerçants illicites et le marché informel. Les artères de la ville des Roses et des autres communes ont été débarrassées des indus occupants qui gênaient considérablement la libre circulation des citoyens ainsi que la propreté de la ville. Ensuite il y a eu cette grande opération du 19 mars où plus de 14 000 plants (arbres et rosiers) ont été plantés à travers la wilaya. «Je veux que Blida retrouve sa dénomination d'antan, la ville des Roses», dira le wali de Blida lors d'une rencontre avec les membres de son exécutif. Il faut dire qu'il n'a ménagé aucun effort afin de réaliser ce qu'il avait promis et cela semble se concrétiser sur le terrain. Et c'est ainsi que le citoyen blidéen adhère pleinement à toute opération d'embellissement entreprise.

D'ailleurs, lors de sa rencontre avec les représentants de la société civile mercredi passé au siège de la wilaya, il n'a pas manqué de mettre davantage l'accent sur l'apport louable du citoyen dans les multiples opérations tendant à rendre l'environnement sain. Il dira à cette occasion : « Je veux faire de Blida la plus belle ville d'Algérie. Et pour y arriver il faut que la mobilisation soit permanente «. En ce qui concerne cette mobilisation, il est utile de rappeler qu'une certaine frange de la population a déjà commencé par peindre les écoles primaires, les imams ont pris en charge les mosquées, les directeurs de wilaya leurs sièges administratifs respectifs et certains industriels ont déjà offert plus de 2 000 bidons de peinture. Il faut dire également que depuis son arrivée à la tête de cette wilaya, Bouazghi a su trouver les gestes et les mots pour faire adhérer les citoyens dans des opérations qui concernent d'abord ces derniers.

Il a la modestie de se sentir un élément parmi ses citoyens. Tous les présents à cette réunion sont sortis ravis de voir, enfin, un wali qui s'adresse à eux, leur parle et leur fait comprendre qu'ils sont une pièce incontournable dans l'échiquier de (re)vie de la ville des Roses. Il s'est donné rendez-vous pour cette réalisation avant le début du mois de ramadhan. «Dans nos habitudes, nous accueillons le mois sacré dans la propreté. Faisons-le pour notre wilaya à partir de cette année», lance la wali à l'assistance.

Yazid B.

CET DE SID BOUDRAHEM À BÉJAÏA

Des citoyens coupent la RN 12 pour exiger une solution

DES HABITANTS de plusieurs villages issus de la municipalité de Oued-Ghir, dont Ibourassene, Aït Ahmed Oumansour, Ireza, Ibachiren, Mellala et Hellil, ont coupé hier la RN 12 à hauteur du village Hellil pour interpeller les autorités de wilaya afin de mettre fin aux eaux usées, aux produits nocifs et aux odeurs émanant du centre d'enfouissement technique de Sidi Boudrahem. Les protestataires rappellent avoir déjà bloqué le CET les 27 et 28 du mois écoulé et observé d'autres actions auparavant pour les mêmes raisons. Aussi, ils ont rappelé avoir reçu des engagements des autorités à trouver une solution sous peu, sans résultat. Hier, ils sont revenus à la charge pour exiger «l'exécution de la solution promise». Il y a lieu de rappeler que le directeur de l'environnement de la wilaya de Béjaïa a tenté de rassurer les protestataires il y a quelques jours, affirmant que «le centre d'enfouissement technique répond aux normes arrêtées par le ministère de l'Environnement et que la station de traitement du lixiviat est en cours d'acquisition». Dans un communiqué de presse, ce responsable souligne qu'il n'existe «aucune preuve scientifique sur une quelconque contamination des puits appartenant à des citoyens ; même chose concernant le réseau de transfert des eaux depuis le barrage de Tichy-Haf». Il explique aussi que «le lixiviat est recyclé dans le casier du CET au moyen de deux pompes ; le directeur du CET procède, régulièrement, à l'utilisation du charbon actif pour éliminer toutes les odeurs». Concernant l'écoulement du lixiviat qui s'est produit dernièrement, «celui-ci est dû aux intempéries, un phénomène qui ne risque pas de se produire en temps normal», assurait-il. **N. B.**

59e SESSION DE FORMATION DU CLUB DE PRESSE OOREDOO

Le Management opérationnel expliqué aux journalistes

DANS LE CADRE de son cycle de formation au profit des professionnels des médias algériens, Ooredoo a organisé, ce jeudi 07 avril 2016, la 59ème session de formation de son Club de presse au siège de son institut, sis à Tixeraïne, à Alger. La formation qui a porté sur «Le Management Opérationnel» a été dispensée par M. Yacine Ould Moussa, journaliste, économiste et enseignant à l'Ecole Supérieure de Banque. M. Yacine Ould Moussa a introduit son exposé par des rappels sur l'économie de marché et des définitions des différents types de managements notamment le situationnel, le stratégique et l'opérationnel. L'intervenant a abordé les styles de management, définissant le style comme étant «l'ensemble des comportements utilisés par un manager dans une situation donnée pour influencer ses collaborateurs».

Le style est en outre «associé à un rôle indiquant comment les managers investissent leur temps et leur énergie». Il citera en guise d'exemples : le style directif, qui est marqué par des comportements très organisationnels ; le style persuasif, marqué par des comportements peu et/ou très organisationnels ; le style associatif, qui est marqué par des comportements peu organisationnels et très relationnels, et enfin le style délégatif, qui est marqué par des comportements peu organisationnels et peu relationnels.

Poursuivant sa formation, M. Yacine Ould Moussa a indiqué que le manager accompli est celui qui connaît ses forces et ses limites qui comprend ses collaborateurs, l'entreprise et la société dans laquelle il opère, et qui est capable de juger si ses collaborateurs sont en mesure de prendre des responsabilités supplémentaires.

Dans sa conclusion, le formateur a précisé qu'en prenant conscience de tous ces facteurs, le manager agit de façon appropriée en dirigeant ou bien en déléguant.

La 59ème session de formation s'inscrit dans la série des formations dispensées par Ooredoo depuis la création de son Club de Presse en 2006. A ce jour, 59 sessions de formation ont été assurées, dont 8 en régions pour les journalistes correspondants.

Biographie succincte de Yacine Ould Moussa

DE FORMATION universitaire économique et financière, il a commencé sa carrière dans l'industrie sidérurgique avant de rejoindre les medias, le secteur de la recherche en énergies nouvelles et renouvelables et enfin de la finance. Il s'est consacré à l'appui aux entreprises et l'environnement économique national à travers des missions de consultance, d'études et de formation au profit des acteurs économiques nationaux, d'institutions publiques et d'organisations internationales multilatérales. Il est actuellement enseignant de nombreuses matières à l'Ecole Supérieure de Banque. M. Ouled Moussa est l'auteur de nombreuses études et publications sur différentes questions économiques et sociales publiées dans la presse nationale.

Bille en tête

«LOUISA HANOUNE»

Je ne suis pas pour les travailleurs, je suis pour le travail. Je ne connais pas Mme Louisa Hanoune. Je ne lui ai jamais adressé la parole. Je ne l'ai même pas saluée, mais j'ai connu son gourou, le grand Mohamed Maroc, pas celui à qui on a donné un siège de député par respect ou par charité.

Je reviens à Louisa Hanoune. Un jour que je rendais visite à mon maître Cheïkh Abderrahmane Djillali, il me dit tout de go «maachefteche el barah ?», «chkoune ya Cheïkh», «oualache kayane ouahdoukhra, hia Louisa Hanoune».

Le Cheïkh me dit alors que Louisa tient tête à des millions d'hommes qui disent faire de la politique et il me cita un vers très ancien de la poésie préislamique : «Si les femmes étaient toutes comme Oumou Amer, je préfèrerais les femmes aux hommes.»

Oui, elle a des convictions. Je ne les partage pas parce que j'ai les miennes et j'y tiens.

Louisa est sûrement descendante de ces Numides qui ont fait voir aux Carthaginois et aux Romains des vertes et des pas mûres.

Hachemi Larabi